LE JOURNAL DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE, DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION CGT • www.filpac-cgt.fr

impac

• mars-avril-mai
2023
CPPAP : 0715 S 07535
192
• 2,50€

LA PLANÈTE BRÛLE / PAGE 8
La guerre de l'eau a commencé

PRESSE ET CARICATURE / PAGE 22
La révolte de la mine / Dessins à dessein

SUR LE FRONT DES RETRAITES / PAGE 24
Comment faire danser Macron et Borne avec Rust

LE DOSSIER (HISTOIRES DE POLICES) PAGES 12>20

VIOLENCES POLICIÈRES: UNE CERTAINE CULTURE DE L'IMPUNITÉ

impac/192 sommaire

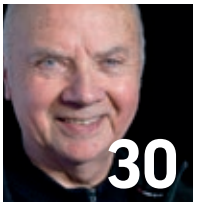

GRAND ANGLE
pages **4-5**
Oragniser la résistance, lutter pour de nouvelles conquêtes sociales

53E CONGRÈS page **6**
"On a su se dire les choses..."

PORTRAIT page **7**
Chapeau Sophie !

LA PLANÈTE BRÛLE pages **8-10**
La guerre de l'eau a commencé

HISTOIRES DE POLICE(S) pages **12-20**
Le sinistre de l'Intérieur

Forces de l'ordre, maintien de l'ordre : une histoire de la violence policière

PRESSE ET CARICATURE pages **22-23**
La révolte de la mine

Dessins à dessein

SUR LE FRONT DES RETRAITES
pages **24-25**
La Bornorionnette et la Macrorionnette par Rust

IMPRIMERIE NATIONALE page **26**
Quel avenir pour l'Imprimerie nationale ?

INTERNATIONAL page **27**
La grève du Rhin

ACTUALITÉS MONDE pages **28-29**

DISPARITION page **30**
Jacques Gaillot, notre évêque périphérique

LE LIVRE PARISIEN page **31**
Appel à contributions pour le colloque sur *Le Parisien libéré*

LECTURES pages **32-33**

BILLET D'HUMEUR (mauvaise...)
page **34**
La fabrique de l'arbitraire

impac n°192 – mars-avril-mai 2023 – CPPAP 0715 S 07535
Le journal des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT
Directeur de la publication : **Carlos Tunon**
Ont participé à ce numéro : **Jerémie Demay, Anne Duvivier, Georges Kaplan, Pascal Lefèbvre, Carlos Tunon**
Coordination : **Jérémie Demay, Pascal Lefèbvre**
Maquette, direction artistique : **Frédéric Joffre** /
Correction : **Anne Duvivier** / Photos : syndicats Filpac CGT, Stock, D.R. / Illustrations : **Rust** /
filpac cgt : case 426 – 263, rue de Paris – 93154 Montreuil Cedex – filpac@filpac-cgt.fr – **www.filpac-cgt.fr** –
Tél. : 01 55 82 85 74 / Imprimerie RIVET, 87000 Limoges.

La FILPAC CGT respecte les règles de triage ecocitoyen pour toutes ses publications
Cartons et emballages papier à trier

On ne passe pas à autre chose, on continue !

CARLOS TUNON,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

Après treize journées de temps fort d'une mobilisation historique, qui a réuni des millions de personnes dans la rue partout en France, et une intersyndicale toujours soudée, Emmanuel Macron reste sourd et aveugle face au rejet massif de sa réforme antisociale méprisant le peuple. Ce gouvernement est prêt à tous les mauvais coups pour sortir de la crise dont il est le responsable.

Plus personne ne veut écouter le roi Macron et son gouvernement qui tentent de rendre les choses acceptables. Le résultat pour tous les salariés quels que soient leurs explications et leur mépris, c'est deux ans de travail en plus, deux ans de souffrance en plus et deux ans de vie en moins.

La CGT réaffirme son exigence d'une retraite pleine et entière à 60 ans avec des départs anticipés pour tous les travaux pénibles et le maintien de tous les régimes pionniers.

À cette crise il faut ajouter une inflation toujours grandissante qui oblige une personne sur deux à se priver, notamment sur la nourriture, pour survivre jusqu'au mois suivant. Les salaires et les pensions des retraités doivent être augmentés de façon urgente.

Le discours du 15 mai de Jupiter est, comme à son habitude, plein de grandes phrases et de promesses qui n'engagent que celles et ceux qui y croient. Les effets d'annonce la veille des rencontres avec les syndicats sont une provocation de plus envers le peuple et une nouvelle marque de mépris envers les syndicats.

Ces postures dogmatiques font la vie belle aux fachos qui osent tout, de la manifestation aux violences en tout genre. Cela semble plaire au Medef qui annonce être disposé à discuter avec le RN. Cela rappelle des périodes sombres de notre histoire, qui ne sont finalement pas si loin et qui, si on n'y prête pas l'attention nécessaire, risquent de se reproduire.

> **Ces postures dogmatiques font la vie belle aux fachos qui osent tout, de la manifestation aux violences en tout genre.**

Pour toutes ces raisons, le 6 juin 2023 sera unitaire – n'en déplaise à tous ceux qui annonçaient la fin de l'intersyndicale le 1er mai – et doit permettre de continuer la bataille des retraites. Le 8 juin, des groupes parlementaires déposeront un projet de loi abrogeant la loi scélérate de Macron à l'encontre de notre droit à la retraite.

ORGANISER LA RÉSISTANCE, LUTTER POUR DE NOUVELLES CONQUÊTES SOCIALES !

En dépit des mobilisations sociales d'une ampleur exceptionnelle d'une très large majorité de la population et de la quasi-unanimité des travailleurs contre la réforme des retraites, Macron et son gouvernement ont décidé de passer en force, niant toute forme de démocratie, qu'elle soit sociale ou parlementaire.

PASCAL LEFÈBVRE, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL

Le coup d'État permanent... continue !
Véritable coup d'État, inscrit dans les gènes mêmes de la cinquième République voulue par un général, De Gaulle, craignant les putschs mais surtout l'avènement d'un soulèvement populaire renversant l'ordre établi au service de la grande bourgeoisie dont il est issu, Macron utilise tous les artifices anti démocratiques possibles pour asseoir une gouvernance au service de ses amis milliardaires.
Il use du 49-3 pour museler le Parlement, se servant d'un conseil constitutionnel composé à sa main pour évincer tout référendum populaire contre sa réforme, et faire avaliser la conformité législative d'un texte illégal. Macron, pour son dernier mandat, a décidé de s'affranchir de la démocratie, afin de servir son camp.
Beaucoup y voient des similitudes avec des régimes autoritaires tels que celui de Orban en Hongrie, d'Erdogan en Turquie. Si nous n'en sommes pas encore à ce niveau, le chemin emprunté par Macron et ses ministres nous y conduit tout droit.
L'utilisation des forces de police à des fins de répression violente de toutes les mobilisations sociales et environnementales, bien que pas nouvelle dans notre histoire, prend des formes inquiétantes, amenant les instances internationales et européennes à condamner le régime macroniste au même niveau que peut l'être un État autocratique. Les arrestations illégales de manifestantes et manifestants se multiplient, les condamnations judiciaires expéditives deviennent légion dans certains tribunaux, les violences policières amenant à des mutilations et des éborgnements s'amplifient, et le ministre de l'Intérieur et de la répression Darmanin nous fait redouter la résurgence d'un Maurice Papon des années soixante, réprimant dans le sang les manifestations pacifiques (17 octobre 1961 et 8 février 1962 au métro Charonne, *voir art. page 16*).
Créant une compagnie de CRS spéciale à côté de la Brav-M, dite de répression des violences urbaines et des émeutes, il s'affranchit de tous les principes républicains en autorisant ses nervis, pour beaucoup recrutés dans les mouvances d'extrême droite, à faire le coup de poing contre toutes celles et tous ceux qui osent contester les décisions de son gouvernement.
Les commandants de Gendarmerie, les préfets, les commissaires des autres compagnies CRS, s'inquiètent d'une dérive répressive et de la constitution d'une telle force armée au service d'un ministre et d'un pouvoir en dehors de tout cadre républicain. Composée à ce jour de 200 individus, il est envisagé dès 2024, de lui adjoindre trois autres compagnies de même nature.

RÉSISTER ET COMBATTRE LE FASCISME ET LE RACISME : UNE PRIORITÉ SYNDICALE

Pas étonnant dès lors, que ce même sinistre personnage tienne tant à une réforme raciste contre les réfugiés des guerres, de la misère et des famines, dans notre pays. Accusant le RN et sa dirigeante Le Pen de mollesse, il allume les feux de la haine raciale en reprenant à son compte les plus abjectes propositions du programme de cette dernière, en un mot l'extrême droite au pouvoir, pour bâtir une des pires législations anti-immigration européennes.
Poussant à fond la rhétorique raciste pour tenter de transférer la contestation sociale vers un populisme de la haine de l'autre, Darmanin et Macron chaussent les patins du RN espérant ainsi bâtir une nouvelle majorité de gouvernement ralliant la droite et son extrême fascisante.
En œuvrant de la sorte, la majorité présidentielle ouvre grand la porte aux mouvements les plus radicaux de la sphère néo-fasciste de l'extrême droite.
La manifestation parisienne, le 6 mai dernier, du GUD et de ses satellites, est une démonstration de force rappelant les heures sombres des défilés des ligues fascistes de Doriot et compagnie.

Récemment, le délégué syndical CGT de l'usine de Vertbaudet en grève avec 62 ouvrières et ouvriers a été enlevé devant chez lui, agressé, et des menaces ont été proférées contre son fils et son épouse.

Décomplexés et sortant de l'anonymat, ils multiplient les incidents jusqu'à incendier la maison du maire de Saint-Brévin en pleine nuit alors que lui et sa famille dormaient. La DGSC (service de renseignement intérieur) publie nombre d'alertes contre un risque de multiplication d'actes terroristes de groupes fascistes.
Le risque est d'autant plus important que certains d'entre eux recherchés par les services de police, partent mener la guerre en Ukraine auprès de groupes armés fascistes pour tuer du « rouge » et reviennent avec des armes de guerre sur le territoire national. Plusieurs attentats contre des personnalités de gauche ont été évités mais jusqu'à quand ? Récemment, le délégué syndical CGT de l'usine de Vertbaudet en grève avec 62 ouvrières

"La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat."
Henri Krasucki

et ouvriers, a été enlevé devant chez lui, agressé, et des menaces ont été proférées contre son fils et son épouse.
Peu de temps avant, les salariés en grève ont subi les assauts des forces de police conduisant à plusieurs interpellations et une ouvrière gréviste a été blessée et hospitalisée. Le mutisme du pouvoir contre de tels agissements banalise la violence de ces groupuscules néo-fascistes et renforce encore l'accès au pouvoir des Le Pen et consorts.
La seule réponse du gouvernement est de mettre au même niveau les mobilisations sociales et les débordements d'une infime minorité d'individus venus casser du « flic », avec les agissements très structurés et à visée de prise du pouvoir d'une extrême droite violente.
Dans une interview récente organisée dans le studio de la Filpac, des camarades autrichiens démontrent par leur vécu les dangers pour le monde du travail de l'extrême droite au pouvoir ! La retranscription de cette émission sera disponible très prochainement sur le site fédéral.
La similitude des situations est flagrante. Las d'une social-démocratie à bout de souffle et incapable de répondre aux besoins sociaux et aux enjeux environnementaux des Autrichiens, ces derniers ont cédé à la propagande raciste et pseudo-sociale de l'extrême droite qui, sitôt arrivée au pouvoir, a établi la semaine de 60 heures, reculé l'âge de la retraite à 67 ans, et dérégulé le marché du travail en mettant fin à nombre de législations sociales.
Le FPO (le Parti de la liberté de l'Autriche) de Jörg Haider s'en est surtout pris aux travailleurs immigrés de l'Europe de l'Est en les traitant comme des travailleurs sans droits, exploitables à merci et éjectables dès le début… de prémices… d'une revendication.
La guerre en Ukraine et la vague de migration qu'elle entraîne sont du pain béni pour ce parti xénophobe qui risque de nouveau d'être porté au pouvoir lors des prochaines législatives.
Les camarades autrichiens ont combattu cette extrême droite et continuent de le faire dans les entreprises et les négociations collectives de branche afin d'empêcher que cette régression sociale ne s'applique. Il en serait de même si le RN devait, en raison d'une coalition des droites, prendre les rênes du pouvoir.
Notre combat social s'inscrit dans cette lutte sans merci contre les fascistes et racistes en tout genre.
Pour combattre la xénophobie, l'homophobie et le racisme sous tous ses aspects, le syndicalisme de lutte sociale et de revendications transformatrices de la société est le meilleur remède !
C'est pour cela que, loin d'en finir avec le recul sur l'âge de nos retraites, nous ne passerons pas à autre chose et nous ne laisserons certainement pas la mobilisation actuelle sur ce que certains voudraient nous faire accepter comme un échec de la mobilisation sociale et populaire.

L'HEURE EST À LA REVENDICATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Non, nous ne passerons pas à autre chose !
Nous allons continuer, par tous les moyens à notre disposition (manifestation, grève, occupation d'usines, coupure d'énergie, etc.), à exiger l'abrogation de cette contre-réforme qui nous retire deux années de vie pour les consacrer à enrichir les plus fortunés.
Non, nous ne passerons pas à autre chose tant que nous ne reviendrons pas à la retraite à 60 ans pour toutes et tous et 55 ans pour les métiers pénibles !
Non, nous ne passerons pas à autre chose que la mobilisation des travailleurs pour obtenir des hausses de salaires significatives, de meilleures conditions de travail, la réduction à 32 heures de sa durée hebdomadaire, l'élargissement de la sécurité sociale à tous les aspects de la vie, la fin des exonérations fiscales et des cadeaux fiscaux pour les entreprises, en particulier celles du CAC 40 dont les actionnaires se gavent, etc.
Le seul antidote contre le fascisme, la régression sociale, la paupérisation des familles et des individus, est le syndicalisme de transformation et de conquêtes sociales.
Le 53e congrès des syndicats de la CGT a été ce moment de vérité sur la direction à prendre. En élisant une direction confédérale diverse mais qui se rassemble sur des orientations revendicatives et environnementales, les syndicats ont très majoritairement donné cette impulsion qu'il nous faut concrétiser dans l'ensemble des filières professionnelles du champ fédéral.
Cela tombe bien puisque c'est notre orientation fédérale votée à l'unanimité des syndicats présents et représentés à notre congrès d'avril 2022.
La direction fédérale s'emploie, malgré la faiblesse des moyens de détachements syndicaux et de disponibilités syndicales dont elle dispose, à mettre en œuvre l'orientation adoptée.
Il est évident que le manque de moyens demeure un frein au déploiement de notre syndicalisme.
C'est pour cette raison que la direction fédérale a pris la décision de contacter tous les syndicats dont la cotisation moyenne est inférieure à 1 % du SMIC et à 10 timbres, afin d'évaluer avec eux les conditions d'un rétablissement plus statutaire de la cotisation. Ce n'est qu'une première étape vers le 1 % du salaire net réel, mais une étape d'importance pour le syndicalisme CGT dans son ensemble et la fédération en particulier.
Alors plus que jamais, face aux défis majeurs auxquels le monde du travail et son syndicalisme de masse et de classe sont confrontés, la revendication sociale et les mobilisations qui s'en inspirent sont les meilleurs outils dont nous disposions ! Comme les Vertbaudet et avant eux toutes celles et ceux qui se battent pour leur salaire, leurs conditions de travail, nous ne céderons plus jamais rien et nous repartons à la conquête de nouveaux droits !
« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! » Henri Krasucki. ●

“On a su se dire les choses”

Le congrès de la CGT, qui s'est déroulé fin mars à Clermont-Ferrand, a permis de crever plusieurs abcès et d'élire Sophie Binet comme secrétaire générale de la confédération.

JÉRÉMIE DEMAY

© CGT

“Ah ! *Le fameux 53e congrès…* » Carlos Tunon, le secrétaire général de Filpac CGT conserve toujours son sang-froid. Pourtant, ce congrès a été pour le moins tendu. Invectives, pressions, menaces, menant parfois à des échanges de coups n'ayant pas leur place dans ce type d'endroit, ni de moment. « *Dès le début, c'était tendu. La fédération du commerce a voulu entrer en force.* » Pourquoi ? Les délégués codésignés par les unions départementales (UD) et la fédération n'étaient pas ceux qui leur ont été imposés pour le congrès. « *Il y a eu quelques bourre-pifs, ça met dans l'ambiance* » commente, stoïquement, Carlos. Le calme est-il revenu après ces explications ? Pas du tout ! Les premiers votes donnent un spectacle étonnant, puisque le président ne compte, à la louche, que les mains levées. Une démocratie du pifomètre qui a provoqué un envahissement de la tribune par des congressistes peut-être plus rigoureux. D'ailleurs, la diffusion en direct sur YouTube s'est arrêtée opportunément à ce moment-là. Mais les chaînes d'infos en continu n'ont pas connu les mêmes déboires, offrant une image peu fraternelle de la CGT… En plein mouvement contre les retraites, la macronie n'en demandait pas tant !

« Le début du congrès montre les fractures dans la CGT »

Autre étonnement, Philippe Martinez, secrétaire général sortant de la CGT sèche l'introduction du congrès. Une absence qui alimente les commentaires. A-t-il déjà compris que ce congrès lui échappe et que ses équipes ne passeront pas ? « *Ce n'est pas cool pour Marie Buisson. Il l'a abandonnée* » note Carlos Tunon. Celle-ci, successeure pressentie de Philippe Martinez, a tenté, durant tout le congrès, de rallier des soutiens. Comme Céline Verzeletti et Olivier Mateu d'ailleurs qui, d'après plusieurs témoins, arpentaient les couloirs en quête de quelques voix. Ni les unes ni l'autre ne réussiront cette dernière ligne droite de leur campagne. « *Le début du congrès montre les fractures dans la CGT, avec deux visions totalement opposées de notre syndicat* » observe Samira Cheurfi, représentante de la Filpac au congrès. Pour Carlos, ce spectacle de tensions et de rancœurs montre surtout que « *les problèmes n'ont pas été réglés avant* ».

« Elle est ma candidate depuis des années. C'est la candidate parfaite. Pour la syndicalisation des femmes, mais aussi des cadres. » **Samira Cheurfi, secrétaire fédérale**

Nuit blanche

Pourtant, l'équipe sortante s'est démenée pour que ce 53e congrès se déroule au mieux. Débats aseptisés, participants à certaines commissions triés sur le volet, contournement des débats… Mais sans démocratie, la CGT n'est plus qu'une coquille vide. Beaucoup de congressistes ne tolèrent pas cette situation et le font savoir. « *Même pendant les pauses c'est tendu entre les pro-Marie Buisson et les autres. Des clans se créent* » raconte Carlos. Un morcellement de la CGT qui trouve son point d'orgue dans le refus d'adopter le rapport moral de Philippe Martinez. Un camouflet qui se reproduira pour l'élection au poste de secrétair(e) général(e). Deux candidats principaux : Marie Buisson et Olivier Mateu. Les deux, avec leur liste, sont loin de faire consensus. Les débats s'éternisent toute la nuit. Progressivement, une liste se construit, avec de nouveaux noms et visages, mais aussi des anciens de l'équipe sortante. À sa tête, Sophie Binet. Quarantenaire, elle dirige la fédération des cadres. Cette CPE de l'éducation nationale a fait ses armes militantes au MJS et pendant la contestation de la réforme du CPE en 2006. Un profil étonnant qui éveille l'aigreur de quelques grincheux. « *Mais elle ne peut pas, elle a un enfant en bas âge !* » se laissent aller à protester certains encore bloqués dans la lecture du guide de l'épouse modèle publié dans les années cinquante… Tôt le matin, tandis que personne ne sort du lot, l'option de reprendre la liste de Marie Buisson, pourtant écartée rapidement la veille, revient sur la table. Ce n'est que vers 7 heures, après une nuit blanche de palabres que les UD font basculer le vote en faveur de Sophie Binet.

Sophie Binet, pour sortir des cadres

Un choix salué par Samira Cheurfi : « *Elle est ma candidate depuis des années. C'est la candidate parfaite. Pour la syndicalisation des femmes, mais aussi des cadres.* » « *Depuis son arrivée, elle fait un sans-faute* » salue Carlos. Elle passe bien dans les médias. Même quand elle refuse de répondre à CNews, elle assume avec intelligence. Depuis des années, elle reste à l'avant-poste pour défendre la liberté de la presse, en signant des tribunes contre la concentration des médias, ou en co-fondant la Maison des lanceurs d'alerte. Au sein de la CGT, ses actions ne passent pas inaperçues. Notamment quand elle se rend à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, auprès des camarades qui n'avaient pas vu un secrétaire général depuis quelques années. Après ce congrès « *où on a su se dire les choses* », d'après Samira, le vrai combat commence. Celui contre les réformes du gouvernement, comme celui où les travailleurs sont au centre des luttes. ●

Après son élection surprise à la tête de la CGT, Sophie Binet a pris rapidement ses marques. Femme de combat iconoclaste, elle allie la fermeté dans ses prises de position à la courtoisie qui désarçonne ses contradicteurs.

Chapeau Sophie !

JÉRÉMIE DEMAY

Sophie Binet, le 6 avril, est interrogée par les journalistes pendant une manifestation. *« En quoi cette journée de manifestation va changer la donne ? »*, demande une journaliste de Cnews. Petit moment de silence. Sophie Binet regarde le micro. Tente de prononcer quelques mots, puis se reprend *« elle va changer la donne parce que… non mais moi je ne souhaite pas répondre à Cnews ! »*. *« Et pourquoi ? »* s'enquiert la journaliste. Sophie Binet : *« Parce que je ne vais pas sur vos plateaux. »* La journaliste : *« Non mais là c'est pour s'exprimer devant tous les Français »* (comme si tous les Français regardaient la chaîne de Bolloré, avec 2,1 % de part d'audience…) *« Eh bien non, je m'adresse à tous les médias qui garantissent la liberté d'expression et la pluralité. »* Le tout prononcé avec un ton calme et le sourire.

« Les luttes doivent être dévirilisées »

Du flegme et de la fermeté il lui en faudra pour mener le navire CGT. Arrivée par surprise à sa tête, Sophie Binet débarque également en pleine contestation de la réforme des retraites. Deux handicaps ? Absolument pas pour cette combattante qui s'est initiée à la lutte pendant le CPE en 2006, au sein de l'Unef puis au MJS. Elle se présente comme résolument marxiste. Les a priori, elle les piétine pour mieux les retourner contre ses contradicteurs. Elle représente les cadres ? Au congrès de la Filpac sur l'île de Ré, elle explique que les cadres, eux aussi, sont des salariés comme les autres. Et qu'il faut sortir la CGT des clichés dans lesquels les bourgeois l'enferment. C'est une femme ? Elle affirme être devenue féministe en entrant à la CGT. *« Les luttes doivent être dévirilisées »*, explique-t-elle à *Mediapart* (9/05/23). La lutte des classes commence par l'égalité entre les femmes et les hommes, et un grand nombre de révolutions et de mouvements sociaux ont été construits avec les femmes, comme 1789, la Commune, les « suffragettes », ou encore mai 68, et bien sûr le CPE.

« Mon mandat c'est de rassembler la CGT »

Sophie Binet fait face à un autre défi. L'organisation du travail ne cesse de changer. Le recours aux intérimaires transforme le monde de l'emploi et pénalise les mouvements de grèves. Cependant, le rapport de force continue de passer par la grève. *« Elle ne se décrète pas, elle se construit »*, explique-t-elle toujours sur *Mediapart*. Pour Sophie Binet, une seule solution : les salariés doivent se syndiquer massivement. Pour réussir ce tour de force, elle ne s'interdit aucun déplacement, et va parler avec tous les salariés. Renouer la confiance en écoutant les remontées de terrain : *« Mon mandat c'est de rassembler la CGT »*.

> **Eh bien non, je m'adresse à tous les médias qui garantissent la liberté d'expression et la pluralité.**

Défendre la liberté de la presse

Un rassemblement qui passe par une compréhension des enjeux actuels. Il ne faut pas se leurrer. La démocratie s'étiole : *« La radicalisation du pouvoir provoque mécaniquement une montée de l'extrême droite. C'est un danger pour notre démocratie »* explique Sophie Binet. L'enjeu démocratique n'est pas agité comme un simple chiffon rouge pour animer les discussions. La menace s'est rarement autant rapprochée. Un indicateur qui n'a rien d'anodin : la liberté et la pluralité de la presse. Sans une presse indépendante, la démocratie est faussée. Les citoyens doivent avoir un accès libre à l'information pour pouvoir se forger une opinion. Construire des clés pour comprendre les enjeux du monde permet, une fois dans l'isoloir, de voter de manière éclairée en faisant barrage à l'extrême droite. C'est pour défendre ce rôle des médias pour la citoyenneté, que Sophie Binet a cofondé la Maison des lanceurs d'alerte, et qu'elle signe des tribunes pour combattre les lois liberticides qui attaquent la liberté d'informer. L'un de ses combats concerne aussi la concentration des médias qui agresse le pluralisme, les journalistes, les ouvriers du livre, le monde de l'édition, mais aussi tous les acteurs de la démocratie. Finalement, ces trente petites secondes face à Cnews résument la marque de fabrique et les combats de Sophie Binet. En quelques semaines, elle est passée du stade d'invitée surprise à actrice incontournable du dialogue social et démocratique. ●

La guerre de l'eau a commencé

On se met à en parler beaucoup, mais entendons-nous vraiment ? L'eau va devenir notre problème majeur. En France, elle manque déjà pour l'agriculture, les centrales nucléaires, et même, en certains points du territoire, pour une consommation domestique. Entre inaction, solutions désastreuses et répression croissante des lanceurs d'alerte, le gouvernement continue à servir le profit immédiat au détriment du bien commun.

ANNE DUVIVIER

Nous ne sommes pas encore dans l'œil du cyclone, mais c'est déjà bien engagé. 2022 aura été la cinquième ou sixième année la plus chaude jamais enregistrée. Les glaciers fondent, le niveau des mers grimpe et le dérèglement climatique provoque des pluies diluviennes et des sécheresses intenses. La mer d'Aral n'est plus qu'une plaine ? Le lac Urmia, en Iran, a perdu 80 % de sa superficie ? C'est loin de nous... Pourtant, en France même, des communes des Pyrénées-Orientales en alerte renforcée[1] distribuent de l'eau en bouteille depuis le début du mois d'avril, et ce n'est qu'un début. En dépit de tous les signaux, la demande d'eau pour les activités humaines ne cesse d'augmenter. Gavés de propagande sur l'intelligence artificielle, beaucoup n'arrivent toujours pas à renoncer au mirage d'une technologie à venir qui nous sauverait de tout, bien qu'elle soit coûteuse, polluante et pas opérante avant... la saint-glinglin.

Exemple, ce projet baptisé OIBP (pour osmose inverse basse pression) un procédé déjà utilisé pour désaliniser l'eau de mer. Dernière idée du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif), qui alimente en eau potable quatre millions de personnes, cette technique est censée permettre de distribuer une eau sans chlore, sans calcaire ni micropolluants. Mais de nombreuses voix s'élèvent contre une opération de l'ordre du milliard d'euros, grosse consommatrice d'électricité, et qui entraînerait en fin de processus le rejet dans la Seine des micropolluants prélevés... Pour l'heure, le projet pilote du Sedif a reçu, en janvier 2022, un avis défavorable de l'Agence de l'eau ainsi qu'un refus d'autorisation de la préfecture de Seine-et-Marne. Mais comme derrière le Sedif, on trouve Véolia, qui espère beaucoup monnayer cette technologie à travers le monde, rien n'est fini !

L'hérésie des mégabassines

Plus connues de l'opinion, les mégabassines. Retenir l'eau de pluie en hiver pour arroser les champs en été, voilà un principe simple qui a tout pour séduire les moins informés et les plus candides d'entre nous. Dans les faits, il ne s'agit pas de tendre une bâche en attendant que l'eau tombe du ciel, au sens propre, mais de pomper massivement l'eau en hiver dans les nappes, pour la stocker en surface. À la différence des réservoirs ou des retenues de barrages classiques, elles ne se situent donc ni sur un cours d'eau, ni en montagne.

Que se passe-t-il alors ? D'abord, l'eau stagne, croupit, devient un bouillon de culture (processus dit « d'eutrophisation ») potentiellement dangereux pour la santé humaine.

Elle s'évapore aussi - d'autant plus quand elle est soumise aux vagues de chaleur – dans des proportions pouvant aller jusqu'à 40 %, voire 60 % de son volume.

Surtout, ce trop-plein d'hiver trouve toute son utilité à partir du printemps pour les ruisseaux et les rivières. Quand il ne pleut pas assez, ceux-ci sont alimentés par la nappe phréatique, ce qui leur permet de ne pas être à sec.

Les bassines, par leur dimension et leur nombre, menacent de rompre en tout point du territoire cet équilibre, asséchant les cours d'eau et tout l'écosystème qui s'y rattache. On peut affirmer aujourd'hui que les hydrologues sont unanimes à ce sujet. Encore, les études scientifiques et le recul manquent-ils pour prendre en compte toutes les conséquences du réchauffement climatique sur le cycle de l'eau. Cependant, on constate aux États-Unis, qui ont largement usé de ce système depuis des années, que les réservoirs sont au plus bas. Les nappes épuisées ne se reconstituent pas. L'exemple californien est un désastre. Pourquoi donc s'obstiner ? Là comme ailleurs, il faut chercher « à qui profite le crime ».

Les bassines, par leur dimension et leur nombre, menacent de rompre en tout point du territoire cet équilibre, asséchant les cours d'eau et tout l'écosystème qui s'y rattache.

« Les Français qui mangent une tomate ou qui mangent une salade, par définition il y a l'eau que l'agriculture a utilisée pour fournir ce produit » répétait pourtant sur France Inter, au lendemain de son élection à la tête de la puissante FNSEA, Arnaud Rousseau, propriétaire d'une exploitation de 700 hectares et défenseur des bassines et des néonicotinoïdes. Mais ce n'est pas de culture maraîchère qu'il est question ici.

Les opposants aux mégabassines insistent sur le fait qu'elles servent avant tout à irriguer une quasi-monoculture de maïs, destinée à l'exportation (et dans une moindre mesure à l'alimentation des bovins ainsi qu'à la production de bioéthanol). En d'autres termes, une culture qui accapare l'eau mais ne contribue pas à la souveraineté alimentaire à laquelle nous aspirons.

Ces dispositifs géants requièrent de grandes surfaces de terres agricoles. À Mauzé-sur-le-Mignon, dans les Deux-Sèvres, la retenue d'eau de 241 000 mètres cubes s'étend sur cinq hectares, l'équivalent de quatre-vingts piscines olympiques. Elle n'est que la première des seize prévues dans le bassin de la Sèvre niortaise, pour un coût de 74 millions d'euros, financés à 70 % par de l'argent public, au bénéfice d'un petit nombre de gros agriculteurs. Les autres voient leurs modestes forages particuliers s'assécher et la maîtrise du foncier leur échapper. Logique productiviste dans toute sa splendeur, à rebours de tout ce qu'on préconise aujourd'hui. Il s'agit de maintenir coûte que coûte le mode de production actuel qui enrichit un petit nombre au détriment de tous les autres, en accaparant la ressource commune.

Pétrole, gaz, nucléaire, dépendants de l'eau

La crise de l'eau inquiète depuis longtemps la filière nucléaire. Rappelons que les réacteurs sont refroidis en permanence avec des quantités considérables d'eau puisée, selon l'implantation des centrales, dans des rivières ou dans la mer, où elle est rejetée ensuite soit très chaude (dans le cas d'un circuit ouvert), soit après évaporation partielle et abaissement de la température, en circuit fermé. Dans le premier cas, les rejets sont particulièrement nocifs pour la faune et la flore. Ainsi, en juin 2022, la centrale de Saint-Alban a-t-elle été contrainte de tourner au ralenti, EDF expliquant que *« les récents épisodes de chaleur et de sécheresse ont eu un impact sur la température et le débit du Rhône. Ce phénomène a conduit EDF, pour respecter la réglementation relative aux rejets thermiques, à réduire ponctuellement la production de certaines unités ». « On doit adapter nos centrales nucléaires au changement climatique, en engageant un vaste programme d'investissements pour faire des économies d'eau et leur permettre de fonctionner beaucoup plus en circuit fermé »* a déclaré Emmanuel Macron en présentant son plan sur l'eau, le 30 mars dernier. Mais le scepticisme règne chez EDF. Les économies d'eau en circuit fermé sont très discutées en raison notamment de leur évaporation, et leurs rejets polluants sont encore insuffisamment évalués, notamment les redoutables légionelles, qui se développent en eau tiède. D'autre part, la transformation des circuits nécessiterait des travaux particulièrement longs, difficiles et chers. Il semble que le Président ne se soit, une fois de plus, guère concerté avec EDF. L'ASN et l'IRSN[2] indiquent à nos confrères de *Reporterre* (25 avril 2023) ne pas avoir entendu parler de ce plan, avant le discours d'Emmanuel Macron…

« Les conséquences du changement climatique vont affecter, et affectent déjà, à des degrés divers mais croissants, les réacteurs du parc actuel » a pour sa part averti Annie Podeur, présidente de la deuxième chambre de la Cour des comptes, devant la commission des finances du Sénat. *Elles affecteront encore plus les projets de construction de nouveaux réacteurs susceptibles d'entrer en service à partir de 2035. »*

L'industrie pétrolière et gazière dépend aussi de l'eau, injectée massivement dans les puits pour récupérer pétrole brut et gaz. Le raffinage et la pétrochimie consomment de grandes quantités d'eau, notamment pour les chaudières, les circuits de refroidissement… De même, la production d'hydrogène par électrolyse, sur laquelle on fonde tant d'espoir, repose-t-elle essentiellement, sur l'eau… On pourra désaliniser l'eau de mer, objectent de beaux esprits. Mais pour cela, il faut de l'énergie, du pétrole…

« Un monde sans eau ne peut plus fonctionner » résume l'hydrogéologue Emma Haziza [3]. Elle rappelle que l'eau est derrière tous les processus, dans nos assiettes, particulièrement si nous consommons de la viande, nos vêtements, l'énergie, l'industrie… Notre mode de vie est fondé sur l'interdépendance des systèmes. Si l'un chute, il entraîne tous les autres. L'homme s'est certes adapté aux changements climatiques au fil de l'évolution, poursuit-elle, mais pas en si peu de temps. *« Le rythme avec lequel les choses arrivent nous dépasse. »* Les températures caniculaires que nous connaissons depuis quelques années, précipitent un usage accru de la climatisation. On se souvient des chambres d'hôpital qui ont atteint 42 degrés en France, l'été dernier.

« Un monde sans eau ne peut plus fonctionner .»

Les plus vulnérables d'entre nous ne pourront résister.

Le (pas bon) plan Macron

Le plan sur l'eau en 53 mesures présenté par Emmanuel Macron ne laisse guère d'espoir d'infléchir véritablement le cours des choses. Constatant que *« l'eau est un enjeu stratégique pour le pays »* formule on ne peut plus plate, il a certes affirmé sans rire la nécessité de la *« concertation »*, et du *« partage de la ressource »*… avant d'embrayer sur l'utilité des mégabassines et de la *« robotique »*. Et puis, bien sûr, les Français devront se rationner - se *« responsabiliser »* préfère le président. Une tarification progressive va être mise en place, *« un écowatt de l'eau »*, qui n'empêchera probablement pas l'augmentation de son coût global. Autrement, quelques couplets sur le retraitement des eaux usées, la modernisation des réseaux vétustes, et l'installation de *« compteurs intelligents »* puisqu'en dernière instance ce seront probablement les consommateurs qui paieront la note de ces aménagements. Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau a pu, le jour même, rassurer les agro-industriels de la FNSEA réunis en congrès : *« Je suis heureux de l'arbitrage qu'on a, qui est un arbitrage de dire* « stabilisation des prélèvements »,

donc on ne [vous] redemande pas un effort supplémentaire. »

Alors quoi ?
Des solutions existent cependant. Elles sont exactement le contraire de ce qu'on fait aujourd'hui. En finir avec tout ce gâchis, cette logique productiviste dépassée, arrêter immédiatement toute artificialisation des sols ; transformer radicalement notre modèle agricole - la situation de l'Espagne dont l'agriculture intensive assèche toute la ressource hydrique nous le rappelle - et commencer par la lutte contre toutes les pollutions, nitrates, pesticides etc. ; protéger les nappes souterraines ; préserver les zones humides ; replanter des haies ; sanctuariser les forêts ; partager la ressource en eau (solidairement et équitablement) ; adopter une grande sobriété… Bref, opérer un virage à 360 degrés dans notre mode de vie et de consommation.
Et puis résister à la logique libérale qui confisque l'avenir.
Probablement y aura-t-il un avant et un après Sainte-Soline. Nous savons maintenant que ce n'est pas par ignorance que le pouvoir maintient ces projets dévastateurs, mais par complicité avec le modèle industriel qui a fait notre malheur. La répression violente menée à Sainte-Soline contre des manifestants traités comme des terroristes montre à quel point de négation de la démocratie nous sommes arrivés. Les appels à une prise de conscience des gouvernants ne servent à rien. Comme pour la réforme des retraites, ils restent sourds à tous les arguments, tous les avertissements des scientifiques, toutes les actions citoyennes pacifiques, pétitions, manifestations, recours juridiques. Comme pour la réforme des retraites, le pouvoir répond par de plus en plus de répression.
Les capitalistes règnent en maîtres absolus et cyniques et ne laissent là encore, guère d'autres choix que le rapport de force, blocages, grèves, occupation du terrain, et surtout solidarité et pédagogie auprès des salariés qui à leur corps défendant sont enrôlés dans ce système. Des pratiques et des valeurs syndicales en somme… ●

1. Il existe 4 niveaux d'alerte, selon la gravité de la situation : vigilance, alerte, alerte renforcée, crise, qui déterminent les arrêtés de restriction. Dans la configuration de crise, l'eau peut être partiellement ou totalement coupée, notamment si on craint une pollution.
2. ASN : Autorité de sûreté nucléaire ; IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.
3. Emma Haziza, dans l'émission *Crise de l'eau, planète invivable ?* sur la chaîne Thinkerview, le 17 mai 2022.

Pour aller plus loin

En attendant le déluge…
L'âge d'eau est une BD de Benjamin Flao, publiée chez Futuropolis, que nous recommandons chaleureusement. Dans un futur proche, après des années de déni et d'inaction, la montée des eaux a bien eu lieu. Quelques métropoles émergent encore, véritables forteresses, que les autorités pressent toute la population de regagner. Les récalcitrants, qui s'obstinent à demeurer sur des îlots ou des habitats flottants, sont traqués. Parmi eux, Hans, qui recourt à l'occasion au sabotage, son frère Gorza, un géant aussi impressionnant que tendre et mutique, leur vieille mère et leur chien, bleu et télépathe. Le volume s'ouvre sur une illustration splendide de nuit sur la mer, suivie d'une double page de ce qu'on imagine être le même paysage vide, le jour, d'un bleu laiteux et glacé. Le volume mêle ainsi des images jalonnées de paroles d'une poésie envoûtante à une histoire angoissante, emplie d'humanité. Demain, ce qui nous attend ? Un deuxième tome doit paraître mais on ne peut s'empêcher de penser que c'est aussi à nous d'écrire la suite de l'histoire…
L'âge d'eau, Benjamin Flao, Futuropolis, 2022, 22,90 €

« L'obsession de l'eau ne va plus nous quitter »
Beau et émouvant portrait de trente-trois fleuves du monde, où on retrouve les barrages, la pollution, les pénuries, la guerre, la beauté, la poésie…
La Terre a soif, Erik Orsenna, Fayard, 2022, 23 €.

De l'eau dans le cerveau

Pendant que certains surconsomment, piscines, bassins, fontaines, arrosage permanent des pelouses etc., pour d'autres, l'eau potable n'est plus qu'une nostalgie. « *Même mon chat Titi, je lui donne de l'eau en bouteille* » rapporte cet habitant de Merlieux, dans l'Aisne (*Reporterre*, 3 mai 2023). Comme dans plusieurs villages alentour, on ne peut plus boire, laver ses légumes ou se brosser les dents à l'eau du robinet. Bien que désormais interdit, un pesticide longtemps utilisé pour les betteraves, s'est dégradé en contaminant les sols et toute la chaîne de l'eau. Faute de mieux, ces petites communes qui géraient leur eau en régie autonome, sont invitées à se raccorder en réseau, dans l'agréable perspective de « *diluer* » la pollution. Ah… On allait oublier : c'est Véolia qui gère le réseau.

Jolie bouteille, sacrée bouteille…
Vittel, dans les Vosges, était au XIXe siècle une station thermale à la mode, dont l'eau s'est rapidement vendue en bouteille, connaissant un grand succès. Nestlé Waters a mis un pied dans l'affaire dès 1970, avant d'en devenir l'unique propriétaire en 1992 et de pomper sans restriction pour commercialiser l'eau sous les marques Contrex, Hépar, Vittel Grande Source, cette dernière largement exportée à l'étranger.
L'été dernier, alors que les préfets prennent partout des arrêtés restreignant sévèrement l'usage de l'eau et que plusieurs communes des Vosges doivent être ravitaillées pas camions-citernes, les pompages de Nestlé ne font l'objet d'aucune limitation. Quand il s'est avéré que l'eau allait manquer pour les populations, les élus ont émis une idée de génie : aller la chercher ailleurs et l'acheminer aux Vittellois par pipeline… Une pétition et une campagne de presse ont eu raison de ce projet insensé. Aujourd'hui, la nappe phréatique profonde est dans un tel état que Nestlé réduit ses prélèvements, et pour cause, mais se rabat sur les nappes superficielles autour de Vittel.
Le même type de scénario se joue à Volvic et à La Salvetat avec Danone, mais de plus en plus de collectifs se montent, engagent des recours juridiques, tissent des liens, mutualisent leurs connaissances et leur expérience, même par-delà ces frontières que l'eau, bien commun, ne connaît pas. ///

Audiens
PROFESSIONNEL·LE·S
DE LA PRESSE,
créez et entreprenez en toute sérénité !
Nous protégeons vos talents.
| Retraite complémentaire Agirc-Arrco | Assurance de personnes
| Congés spectacles | Accompagnement solidaire et social
| Services professionnels
www.audiens.org

Début avril, Gérald Darmanin, a été auditionné par les députés puis par les sénateurs. Les parlementaires ont tenté de comprendre pourquoi la manifestation contre la mégabassine à Sainte-Soline s'est transformée en désastre républicain.

LE SINISTRE DE L'INTÉRIEUR

JÉRÉMIE DEMAY
RUST

Pour ceux qui en doutaient encore, Gérald Darmanin est un fidèle. Surtout à lui-même ! Il ne dévie jamais de sa position : *« Circulez, il n'y a rien à voir »* reste sa devise. Quoi qu'il en coûte en manifestants blessés, en droit bafoué, et aussi en grenades et bombes lacrymo balancées. Ses auditions par les parlementaires suivent la même tendance. Après une avalanche de chiffres, dont il est obligatoire de croire sur parole la portée et la véracité, le ministre cible, sans détour, les fautifs : les black blocs, l'ultra gauche, et des excités de l'écologie. Et comme durant les questions d'actualité dans les différents hémicycles, quand il est interrogé précisément sur les violences dans les manifestations, Gérald Darmanin rend hommage à ses troupes.

UN MINISTRE MENAÇANT

Le locataire de la place Beauvau ne trouve rien à redire sur les méthodes et les exactions policières. Pour s'assurer une place dans l'actualité, il glisse des menaces de suppression des subventions à la Ligue des droits de l'Homme. Son crime : avoir documenté ces violences et les avoir dénoncées. Plus grave pour le ministre, cette même ligue des Droits de l'homme a osé envoyer un observateur sur place. Ce dernier n'est pas reconnu comme tel par la préfète, donc pour Gérald Darmanin il n'est pas crédible. Sauf que pour suivre une manifestation, il ne faut pas d'accréditation. Cet observateur indépendant témoigne que tout n'a pas été mis en œuvre pour venir secourir un manifestant qui s'est pris une grenade dans la tête. Depuis, son pronostic vital est engagé. Version officielle : l'endroit où les secours devaient se déplacer n'était pas sécurisé. Version des témoins : le blessé était à l'écart et ce sont les autorités qui ont donné l'ordre de ne pas intervenir. Mais comme souvent avec Gérald Darmanin, la réalité du terrain n'est pas la sienne, préférant cajoler les syndicats de droite et flatter les électeurs d'extrême droite. L'autorité passe forcément par des gueules cassées, et non par le dialogue et le respect.

CHAMPION D'EUROPE

Même si le ministre, durant ses auditions, n'a répondu aux questions qu'avec un ton ferme et autoritaire, cela ne masque pas le problème. La France détient le triste record en Europe de

Le locataire de la place Beauvau ne trouve rien à redire sur les méthodes et les exactions policières.

mort de manifestants. Sébastien Roché, directeur de recherche au CNRS et professeur à Sciences Po Grenoble l'explique dans le Monde (14 avril) : *« Il y a eu un mort en 2014 à Sivens* [Tarn], *un autre en 2018 à Marseille, un troisième en 2019 à Nantes et deux manifestants dans le coma en 2023 à Sainte-Soline. Dans le même temps, on n'a recensé aucun décès aux Pays Bas, en Allemagne, en Norvège, en Grèce, en Espagne ou au Royaume-Uni… Aucune autre police européenne n'a en outre infligé à des manifestants trente mutilations en six mois, comme la France pendant la crise des gilets jaunes. »* Le CNRS va-t-il être classé dans l'ultra gauche ?

Pourtant, Gérald Darmanin tente un comparatif avec les manifs à l'étranger. À coups de vidéos trouvées sur YouTube *(lire encadré, ndlr)* son objectif est de démontrer que nos voisins européens connaissent, eux aussi, des mouvements violents. Las, le Premier flic de France oublie que les armes des forces de l'ordre françaises (LBD, grenades lacrymogènes et de désencerclement) ne sont pas utilisées par leurs confrères européens.

Il omet également de préciser que la doctrine est radicalement différente. En Allemagne, au Royaume-Uni, en Suède, au Danemark, etc., la police applique la désescalade. En France, la confrontation et la réponse proportionnée sont la règle.

LE DIALOGUE DE LA MATRAQUE

En fait, la majorité des pays européens[1] ont participé à un groupe de réflexion baptisé Godiac (good practice for dialogue and communication as strategic principles for policing political manifestations in Europe). Pendant trois ans à partir de 2010, des policiers et des chercheurs en sciences sociales ont repensé une doctrine du maintien de l'ordre. Objectif : permettre aux citoyens de manifester tout en évitant la casse matérielle et humaine. Comment ? En partant d'un principe révolutionnaire : les manifestants ne sont pas idiots. Pour faire simple, en France, les forces de l'ordre voient dans la foule une masse unique, déraisonnée, et pouvant à tout moment devenir ingérable. Réponse policière : nasses, pressions, matraques, lacrymo et gueules cassées. Pour la doctrine de Godiac la foule est remplie d'individus réfléchissant par eux-mêmes. En entamant le dialogue avant, pendant, et après la manifestation les tensions sont canalisées. Les interventions policières ciblent les casseurs, sans avoir besoin de défoncer tous ceux se tenant à proximité. Quand les polices européennes misent sur la désescalade, en France c'est l'option inverse qui est défendue. Une volonté assumée pour montrer que le pouvoir ne plie pas, mais aussi pour effrayer les manifestants. Les sénateurs et députés de gauche n'ont pas arrêté de questionner Gérald Darmanin sur les violences de ces troupes. Les réponses sont invariables : *« Des enquêtes sont en cours », « Je rends hommage aux policiers »*. Pour mémoire, le même Gérald Darmanin, devant les mêmes commissions des lois du Sénat et de l'Assemblée avait expliqué que les violences au Stade de France, pour la finale de la Ligue des champions, étaient la responsabilité des supporters anglais. À l'époque, il avait juré que la réponse de ses robocops était proportionnée. Plus tard, plusieurs rapports avaient déposé des conclusions inverses. Bref, avec le Premier flic de France, c'est toujours *« Circulez, il n'y a rien à en tirer »*.

1. Autriche, Allemagne, Suède, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Pays-Bas, Portugal, Chypre, Hongrie, Roumanie, et Slovaquie.

RIO ne répond plus

Les flics et gendarmes ont l'obligation d'arborer leur numéro de matricule sur leurs uniformes, le fameux RIO (référentiel des identités et de l'organisation). Visiblement, les spécialistes du maintien de l'ordre ont du mal à appliquer la loi. Pour s'en convaincre, il suffit de participer à une manifestation et de regarder les uniformes. On constate une absence quasi systématique de ce matricule. Ce manquement n'est pas qu'un détail. En effet, ce matricule permet de confondre les agents quand une opération dérape. En d'autres termes, sans le RIO, les policiers et gendarmes peuvent frapper en toute impunité, ils ne pourront pas être formellement reconnus ensuite.

Face à cette situation inquiétante, des organisations de défense des droits humains, d'avocats ou de magistrats ainsi que des syndicats ont saisi le Conseil d'État début avril. Durant l'audience, les plaignants ont constaté un non-port « massif » du RIO. Le ministère de l'Intérieur le trouve marginal… Même son de cloche quand Laurent Nuñez, le préfet de la police de Paris, face aux images de policiers sans RIO explique, sans sourciller, que cela n'est pas vrai. Puis, sur un ton sévère, raconte que les fautifs peuvent avoir des sanctions. Lesquelles ? Pas de réponse. Le Conseil d'État reconnaît que le RIO n'est pas à la mode, mais refuse de bouger le petit doigt en demandant au ministère de l'Intérieur de réagir… De toute façon, place Beauvau a son astuce pour, sans RIO, arriver à reconnaître les policiers casqués : les bandes de couleur sur les casques ou la pastille identifiant la compagnie ! C'est peut-être aussi une explication au taux de classement sans suite des enquêtes de l'IGPN après des violences en manifestation. ///

DARMANIN, ÉCHEC DANS LES MATHS

En revanche, Gérald Darmanin a présenté plusieurs chiffres pendant ses auditions. Ça doit donner un air plus sérieux sans doute. Pour le week-end de Sainte-Soline, les organisateurs, dès le soir même, ont annoncé entre 20 000 et 30 000 manifestants. Seulement 6 000 pour la police… Les statisticiens de la place Beauvau ont corrigé le tir ensuite et annoncent 8 000 manifestants. Le ministre précise également que 24 010 voitures ont été contrôlées la semaine précédente autour du village de seulement 350 habitants ! Autre donnée intéressante livrée par le ministre : le nombre de fichés S et de tentatives d'attentats.

Depuis 2017, 20 000 fichés S sont issus des mouvances islamistes. Quarante et une tentatives d'attentats auraient été déjouées. L'ultra droite compte 1000 fichés S et 9 tentatives d'attentats ont été empêchées. L'ultra gauche a 2 200 fichés S pour une tentative d'attentat enrayée fin 2020… Soit l'ultra droite est moins nombreuse mais plus active, soit l'ultra gauche fascine les renseignements. En tout cas, une chose est sûre, les nombreux blessés dans les manifs auraient préféré que la bataille ne se passe qu'autour des chiffres. ●

YOUTUBE : LE POUVOIR VOUS PARLE, RESTEZ CONNECTÉ

Les cookies du ministre

Pendant l'audition de Gérald Darmanin devant les sénateurs, mercredi 5 avril, un détail est injustement passé inaperçu. Le ministre a laissé apparaître ses suggestions reçues sur YouTube. En voulant démontrer que les manifs à l'étranger sont aussi agitées qu'en France, Darmanin a proposé plusieurs vidéos publiées sur la plateforme. À la fin de l'une d'elles, YouTube conseille d'autres vidéos grâce aux cookies. L'image est rapide mais on découvre ainsi la passion du ministre pour les compteurs électriques ou encore les traitements anticalcaires, son sens de l'humour avec une vidéo sur Marseille avec kalachnikov, pastis, pétanque, et bien sûr l'OM. Il se renseigne aussi sur les rites islamiques et l'intrication quantique. Le moteur de recherche recommande aussi au ministre des cours de maths pour apprendre à calculer avec des « astuces de fou ». Ce qui peut être pratique les jours de manif ! ///

MATRAQUAGES MÉDIATIQUES

« *Réponse proportionnée* » qu'ils disaient… Les manifs se suivent et les témoignages de journalistes, pris pour cibles par les CRS ou la Brav-M, ne varient pas. En Bretagne, en Rhône-Alpes, ou encore à Paris, couvrir des manifestations devient dangereux. Le 23 mars, à Lyon, une journaliste reçoit un coup de matraque sur la hanche pendant une charge qu'elle a tenté d'éviter en s'abritant entre des voitures. Au coup de matraque, le flic éructe « *casse-toi de là* », « *dégage* », « *cassez-vous* ».
Les policiers ne sont pas les seuls à avoir la matraque facile. À Sainte-Soline, le 25 mars, ce sont les gendarmes qui occupent le terrain. Clément, journaliste radio, prépare un dossier sur l'eau et se rend donc à la manifestation. Nuages lacrymogènes et grenades répondent aux projectiles des manifestants. Clément est aux premières loges : « *Personne n'avait jamais vu ça en termes de violence. Les gens étaient sidérés, en fait, de ce qui venait de se passer.* » (France Culture 7 avril). Il quitte le lendemain le village. À la sortie, il se fait contrôler par les gendarmes. Grâce à un produit spécial, ils effectuent une « *révélation de substance criminalistique (sic)* » sur ses vêtements. Il est embarqué malgré la présentation de sa carte de presse. 28 heures de garde à vue. Clément explique la justification des gendarmes. « *Participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires contre des personnes ou de la destruction ou dégradations de biens. Donc, c'est passible quand même d'un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende. Là, j'ai été sidéré.* »

S'EN PRENDRE À UN JOURNALISTE N'EST PAS ANODIN
Le 13 avril, à Lyon, un confrère d'*Actu Lyon* subit une charge policière. Après un mouvement de foule, il se retrouve par terre. En se relevant, il reçoit un coup de matraque à la tête. « *Le policier arme à nouveau son bras pour frapper mais je l'interromps en m'identifiant comme journaliste. Il baisse le bras, je pars et suis pris en charge par des médics.* » Cinq points de suture et un traumatisme crânien. Les exemples s'enchaînent au fil des manifs.

Matériel cassé, journalistes gazés et matraqués, arrestations arbitraires, garde à vue illégitime… La liste est effroyable et démontre à quel point la liberté de la presse est en danger. S'en prendre à un journaliste n'est pas anodin. Loin de là. En voulant faire taire les témoins, l'exécutif fait le choix de l'arbitraire en huis clos. Le schéma national du maintien de l'ordre, rédigé en décembre 2021, reconnaît pourtant que *« la présence des journalistes lors des manifestations revêt une importance primordiale. Elle permet de rendre compte des opinions et revendications des manifestants (…) ainsi que de l'intervention des autorités publiques et des forces de l'ordre »*. Reporters sans frontières s'inquiète. Christophe Deloire explique, dans un communiqué rédigé le 24 mars, que *« l'absence de déclaration préalable des rassemblements de protestation n'excuse en rien les entraves arbitraires visant les reporters qui couvrent les manifestations et les agressions policières à leur encontre. RSF condamne fermement cette nouvelle série de violences et de mesures policières abusives et demande au ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, de rappeler aux forces de l'ordre leur obligation de respecter le droit des journalistes et de les protéger »*.
Une nuit en cellule, ça compte comme protection ? ///

LES DÉMISSIONS SE MULTIPLIENT DANS LA POLICE

Comme dans beaucoup de métiers, la perte de sens dans la profession et les pressions horaires siphonnent les effectifs des policiers, mais aussi des gendarmes. Résultat, les vagues de démission s'enchaînent. Dans le même temps, le ministre de l'Intérieur claironne que les effectifs augmentent, et que les uniformes seront encore plus présents sur le territoire. Las, la Cour des comptes tempère largement cet enthousiasme. Dans un rapport sur l'exécution budgétaire de la mission « Sécurités » pour l'année 2022, communiqué au gouvernement le 13 avril, les magistrats de la rue Cambon sont inquiets. D'un côté, Gérald Darmanin veut augmenter de 25 % le taux de recrutement dans la police cette année. De l'autre, les candidats se font plus rares. Résultat, les correcteurs sont moins regardants. La preuve, le taux de réussite du concours de gardien de la paix. Il passe de 2 % en 2014, à 18 % en 2020. *« Les pouvoirs publics n'ont d'autre choix que celui de dégrader la qualité des recrutements. »*

LES FLICS ENTRETIENNENT LA FLAMME
Ensuite, il ne suffit pas de vouloir plus de policiers, encore faut-il pouvoir les former. *« Avec 8 000 recrutements prévus d'ici à 2027, relèvent les magistrats, les Beauvau de la sécurité (sic) puis la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur ont fixé des objectifs très ambitieux. (Cela) apparaît peu réaliste au regard de l'état de quasi-saturation de l'appareil de formation ».* Enfin, la Cour des comptes souligne également que la hausse des démissions des élèves policiers et les détachements dans d'autres administrations, grimpe à 50 %. Une fois encore, pour tenir ses engagements sécuritaires, le ministre devra baisser le niveau d'exigence à l'entrée et donnera tort à Coluche quand il disait que *« le képi ça empêche le cerveau de se développer »*, puisqu'il n'y aura quasiment plus de cerveau.
Faut-il voir un lien entre un maintien de l'ordre de plus en plus violent et une dégradation forte dans le recrutement ? En tout cas, cela n'aide pas. Faut-il également mettre cette donnée avec le vote extrême droite par les policiers de base ? Au premier tour des législatives de 2017, d'après un sondage du Cevipof, 43 % des policiers ont voté Front national. 52 % pour les européennes de 2019. Pour la présidentielle de 2022, près de la moitié ont voté à l'extrême droite. Ah ! Les petits gars en bleu marine. ///

Arrestations arbitraires

Les policiers arrêtent sans discernement. Exemple avec la nuit du 16 mars. Après l'utilisation du 49-3, plusieurs manifestations s'organisent un peu partout en France. À Paris, après quelques heures, les policiers mettent en place des nasses et empêchent tous ceux coincés à l'intérieur d'en sortir. Plusieurs médias, comme *Libération* et *le Monde*, ont recueilli les témoignages de participants. Ils sont souvent similaires. Un jeune couple manifeste, souhaite partir quand l'ambiance s'échauffe, mais se retrouve bloqué dans une nasse et finit en garde à vue pendant toute la journée. Pour finir, il repart sans aucune charge. D'autres témoignages pourraient prêter à sourire, comme ce jogger place Vendôme arrêté en pleine séance de sport. Ou ces touristes autrichiens de 15 ans qui se retrouvent dans le panier à salade, pour une visite inédite des cellules de garde à vue. Il a fallu l'intervention de leur ambassade pour qu'ils soient libérés. À chaque fois, ou presque, après une nuit et une journée au poste, tous ressortent sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux.
Durant cette nuit du 16 mars, 292 manifestants ont été placés en garde à vue. 9 ont été déférés devant le Parquet, sans savoir réellement ce qui leur était reproché. En effet, durant ces gardes à vue, les empreintes génétiques sont collectées. En cas de refus ? Parquet direct, même si la première infraction n'est pas constituée… Pour Laurent Nuñez, il n'y a bien sûr pas de problème : *« Ce n'est qu'une nuit. On gère des scènes de guérilla urbaine. Les policiers ont interpellé des groupes d'individus qui commettent des actes de violences »* (Complément d'enquête du 6 avril 23). Pour expliquer le faible taux de défèrement devant le Parquet : *« On a du mal à caractériser l'infraction. »* En revanche, ils n'ont aucun mal à dissuader les citoyens de participer, de nouveau, à une manifestation. ///

FORCES DE L'ORDRE, MAINTIEN DE L'ORDRE EN FRANCE

UNE HISTOIRE DE LA VIOLENCE POLICIÈRE

En France, l'emploi par la police de la force est défini par le Code de déontologie de la Police et de la Gendarmerie nationale (décrets de 1986) . L'article 9 précise notamment : « *Art. 9. - Lorsqu'il est autorisé par la loi à utiliser la force et, en particulier, à se servir de ses armes, le fonctionnaire de police ne peut en faire qu'un usage strictement nécessaire et proportionné au but à atteindre.* » Vu les multiples dérapages des forces de l'ordre lors des manifestations de ces derniers mois, il semble qu'elles en fassent une interprétation très personnelle... Retour historique sur deux siècles de violences policières dans l'Hexagone.

GEORGES KAPLAN

Le soir du 17 octobre 1961, à l'appel du FLN[1], près de trente mille Algériens (avec femmes et enfants) venus des banlieues convergent vers le centre de Paris pour protester contre le couvre-feu auquel ils sont soumis depuis peu. L'objectif du FLN est de faire pression sur le gouvernement français pour accélérer les pourparlers de paix par une démonstration pacifiste d'ampleur. La guerre d'Algérie (qui ne veut toujours pas dire son nom) est dans sa septième année.

Dans un contexte dramatique qui a vu le FLN perpétrer plusieurs attentats meurtriers contre des policiers en métropole, le gouvernement entend montrer clairement qu'il est à l'initiative et qu'il ne se laissera pas intimider par la pression du FLN. Dès 18 heures, plusieurs cortèges de manifestants algériens évoluent sur les grands boulevards, au pont de Neuilly, boulevard Saint-Michel. Avec les premiers affrontements, on passe rapidement du matraquage à la fusillade. Les gardes mobiles, les gardiens de la paix, les CRS, les FPA[2] ne font même pas mine de respecter la légalité, c'est un déchaînement de violence sans précédent qui s'opère sous les yeux effarés des passants parisiens (qui au passage profitent des coups de « bidules[3] » et des balles perdues). Les forces de l'ordre, chauffées à blanc par la tension des derniers mois et confortées par le préfet de police Maurice Papon, qui les a autorisés à faire usage de leurs armes, tirent sans sommation, s'acharnent sur les blessés, jettent des manifestants dans la Seine.

Près de 10 000 manifestants sont arrêtés et conduits au Palais des Sports porte de Versailles, où la « ratonnade » continue pendant deux jours. Plusieurs personnes mourront sous les coups de matraque dans cette enceinte musicale et sportive ! Le nombre officiel des morts n'a jamais été établi. Les historiens s'accordent sur le fait que c'est entre 200 et 300 Algériens qui ont été tués les 17, 18 et 19 octobre 1961. Il n' y a jamais eu de commission d'enquête sur les agissements de la police et la responsabilité du préfet Papon (qui, rappelons-le, avait fait ses armes en déportant près de 200 familles juives de Gironde de 1941 à 1944...). François Hollande, le premier, reconnaîtra la responsabilité de la police dans ce sinistre bilan, mais sans excuses officielles auprès du gouvernement algérien. Le 17 octobre 1961, il ne s'agissait pas d'une opération de maintien de l'ordre, mais d'un massacre d'État, rien de moins...

1. Front de Libération Nationale, principale composante politique de la lutte algérienne pour l'indépendance. **2.** Unités de supplétifs d'origine Harki utilisées comme force d'appoint en métropole créées par Maurice Papon. **3.** Long bâton de bois de 85 cm équipant les forces de l'ordre.

Le 17 octobre 1961, il ne s'agissait pas d'une opération de maintien de l'ordre, mais d'un massacre d'État, rien de moins...

Cette journée dramatique (dernière utilisation massive d'armes létales sur ordre, dans notre beau pays) pose clairement la question qui fâche : la police n'est-elle en définitive qu'un instrument de l'État au service de la répression gouvernementale ?

Au vu des violences des forces de police dans les récentes manifestations, on aurait beaucoup de mal à y voir un organe chargé du maintien de l'ordre. C'est plutôt l'idée même du contraire qui s'imposerait.

Mais qu'est-ce que la police en définitive ? L'historien Jean-Marc Berlière la définit comme : *« Le bras séculier du pouvoir, rempart du régime, l'institution chargée de protéger les personnes, les biens et l'ordre public et de garantir la sûreté définie comme un des droits de l'homme en août 1789, mais aussi le parfait instrument de coup dÉtat.*

Son action, ses pratiques, ses pouvoirs, l'usage qui en est fait, les instructions qu'elle reçoit, son attitude et sa manière de les appliquer, les espaces d'autonomie et d'initiative dont elle dispose, caractérisent autant un régime, une période, l'état réel des libertés que la législation ou le discours politique officiels. Mais elle est bien d'autres choses encore puisqu'elle constitue tout à la fois :

- *un rouage important du fonctionnement de l'État, du contrôle de la société et donc un enjeu parfois capital du champ politique.*
- *un organisme de régulation des rapports et des conflits sociaux, un rouage essentiel – et nécessaire – du « vivre ensemble » dans la cité. »*

Avec le Moyen Âge et l'apparition des premières prévôtés et des gens d'armes de ville, le problème de ses compétences et de son champ d'action est posé.

Organe de répression au service des notables et des puissants pour les uns, institution indispensable au maintien de l'ordre et de la lutte contre la criminalité pour les autres, la police (ou plutôt les polices) va (vont) rester au cœur de multiples controverses entre les deux champs de son (leur) action durant deux siècles. Mais l'histoire est là pour nous éclairer...

RÉVOLUTION RIME AVEC RÉPRESSION

Les siècles qui précèdent la Révolution ne sont pas exempts de brutalités, de crimes impunis et de violences prévôtales. Mais les forces de police du Moyen Âge, de la Renaissance ou de la France de Louis XIV sont encore des structures municipales aux effectifs réduits. Ce sont souvent les régiments de Sa Majesté que l'on charge du maintien de l'ordre en cas d'émeutes.

C'est la Révolution française, curieusement, qui va innover en la matière.

Le 28 avril 1789, la manufacture de papiers peints Réveillon, rue de Montreuil à Paris, est mise à sac par des émeutiers venus notamment du faubourg Saint-Antoine pour contester le projet de Jean-Baptiste Réveillon, l'entrepreneur, qui avait l'intention de réduire drastiquement les salaires. Les Gardes-Françaises (unités royales détachées à Paris pour maintenir l'ordre) appelées à la rescousse et commandées par un ci-devant, ne feront pas dans le détail. Elles répondent aux tuiles et aux projectiles que les émeutiers leur lancent par un feu nourri. On relèvera plus de 150 morts. Les militaires sauront tirer les leçons de l'événement en matière de répression.

Le 17 juillet 1791, une fusillade fait une cinquantaine de tués au champ de Mars parmi des pétitionnaires venus réclamer la déchéance du roi, suite à sa tentative de fuite. L'enthousiasme de la prise de la Bastille et de la Fête de la fédération sont passées, l'idée même de monarchie parlementaire a du plomb dans l'aile. En voulant fuir à l'étranger, le roi a trahi son serment de fidélité à la constitution. Effrayé par la contestation populaire, Bailly, récent maire de Paris, déclare la loi martiale et laisse carte blanche à La Fayette pour rétablir l'ordre. Provocation, panique, la Garde Nationale (créée au lendemain de la prise de la Bastille pour assurer la sécurité intérieure de Paris) qui est sous ses ordres, n'hésite pas et ouvre le feu. La Garde nationale, en cette année 1791, est encore composée de bourgeois issus des beaux quartiers... L'émotion et la réprobation sont immenses : la Garde nationale censée assurer la défense de l'Assemblée, de la population et de la ville de Paris a tiré sur le peuple ! Bailly et La Fayette y perdront tout leur crédit politique. Le premier finit sur la guillotine en 1793 pendant la Terreur, quand le deuxième s'enfuit en Autriche au printemps 1792.

La Garde Nationale répètera cette brillante démonstration de « flingueurs » lors des journées de prairial (mai 1795), appelée par la Convention thermidorienne (désormais conservatrice après la chute de Robespierre) pour réprimer les (dernières) contestations des faubourgs, qui seront désarmés (36 meneurs seront fusillés). Après cet ultime épisode de rebellion, le peuple de Paris quittera la scène révolutionnaire pour trente cinq ans.

Les révolutions de 1830 et 1848 qui font tomber deux trônes, se déroulent dans un contexte différent. Dans les deux cas, c'est l'armée qui est dépêchée pour tenter de sauver des monarchies en déroute. Heureusement sans succès.

En 1871, avec la Commune, la configuration répressive est similaire. C'est l'armée versaillaise (gouvernementale) qui conduit une répression implacable dans Paris *(voir* Impac *184/185 que nous avons consacré à la Commune)*. La collaboration de la police parisienne se résume à des mouchards qui pourchassent et arrêtent les membres de la Commune, qu'elles livrent aux fusilleurs versaillais. Mais la fin du XIXe siècle avec les conflits sociaux générés par la révolution industrielle va voir émerger de nouvelles formes de la police.

Graffiti sur les quais au lendemain de la répression du 17 octobre 1961.

Octobre 1948, l'ordre règne dans les corons...

Février 1962, les forces du « désordtre » hors de contrôle...

LA RÉPRESSION SOCIALE DE LA IIIE RÉPUBLIQUE

Les conditions de travail inhumaines et les salaires misérables des ouvriers de cette fin de siècle vont être à l'origine de nombreux mouvements sociaux.

Les forces de police, à l'initiative des gouvernements de la IIIe République, vont être réorganisées et structurées pour venir au secours (au nom de l'ordre) d'un patronat exaspéré par les nombreuses grèves de cette époque. Répression politique et sociale ne font désormais plus qu'une. La Gendarmerie nationale créée en 1791 est réorganisée sous le Second Empire (1854) puis encore en 1903 pour devenir une force dévolue, pour l'essentiel, au maintien de l'ordre.

De 1880 à 1940, la liste des grèves et des mouvements sociaux où les ouvriers et ouvrières meurent sous les balles et sous les coups des forces de police est tristement trop longue pour tous les citer. Mais il y a deux dates dramatiques, avant 1914, à retenir où l'épée (le fusil) et le capital ont collaboré efficacement pour écraser la contestation ouvrière.

Le 1er mai 1891, à Fourmies dans le Nord, les ouvrie.è.r.e.s du textile manifestent pacifiquement pour réclamer l'adoption du 1er mai comme fête du travail. Les soldats d'un régiment d'infanterie venus en soutien des gendarmes locaux et commandés par un assassin galonné ouvrent le feu sur les manifestants dans un mouvement de panique : 8 morts et 35 blessés. Le 1er mai ne deviendra fête du travail qu'en 1919. Sinistre anecdote : les militaires se féliciteront de l'efficacité du nouveau fusil lebel, utilisé pour la circonstance, après un examen des blessés à l'hôpital...

En 1908, Clémenceau (alors ministre de l'Intérieur), le même qui avait rendu hommage aux morts de Fourmies, n'hésite pas à envoyer gendarmes et infanterie pour réprimer la grève des terrassiers de Draveil. Là encore gendarmes, militaires ouvrent le feu sur les grévistes : 8 morts, 200 blessés. Clémenceau fait arrêter une trentaine de responsables de la CGT, qui est temporairement décapitée. Pas de sanctions contre les gendarmes fusilleurs qui avaient pris l'initiative du tir...

En 1908, Clémenceau (alors ministre de l'Intérieur), le même qui avait rendu hommage aux morts de Fourmies, n'hésite pas à envoyer gendarmes et infanterie pour réprimer la grève des terrassiers de Draveil.

En 1937, c'est le gouvernement de Front populaire qui doit composer avec des forces de police qui leur sont résolument hostiles (c'est la première fois dans leur histoire qu'elles se retrouvent sous l'autorité d'un président du conseil et d'un ministre socialistes, Léon Blum et Marx Dormoy).

À Clichy, le 16 mars 1937, le maire SFIO Charles Auffray et le député communiste Maurice Honel appellent à une manifestation contre une réunion du parti social français (extrême droite) qui doit se tenir dans la commune. Le gouvernement de Front populaire n'a pas voulu interdire la réunion pour ne pas être accusé de museler l'opposition (il aurait mieux fait de le faire). Coup de feu accidentel, provocation ? Des affrontements éclatent dans le cortège de la manifestation, les forces de police (gendarmes mobiles) ouvrent le feu. On relève 7 morts, près de 300 blessés parmi les manifestants et 250 chez les forces de l'ordre ! Même si Léon Blum réussira temporairement à calmer les tensions avec les communistes, cette initiative et cette preuve d'indépendance policière par rapport au pouvoir en place lui coûtera la belle unité politique du Front populaire.

LES POLICES DE VICHY

Les années noires de l'Occupation ne vont pas être en reste en matière de répression. Les Français vont rapidement être confrontés (dès 1940) à plusieurs forces de police créées à l'initiative du régime Pétainiste de Vichy avec l'assentiment des Allemands. En plus des classiques gendarmes, la police devient nationale en 1942, puis apparaîssent Les GMR (Groupes mobiles de réserve) la même année. En avril 1943, c'est la sinistre et sanglante Milice qui entre en scène. Toutes ces forces réunies sont chargées de pourchasser, juifs, résistants, militants communistes et vont s'acquitter (dans leur grande majorité) de leur tâche avec zèle et efficacité. Rares sont les agents de police, gendarmes qui ont exfiltré des juifs, sauvé des résistants, laissé des réfractaires passer les frontières d'Espagne ou de Suisse. Ils seront l'honneur de la police et de la gendarmerie au moment où leurs collègues choisiront opportunément de devenir résistants de la dernière heure à l'été 1944.

1948, LES MINEURS ET LA GRANDE GRÈVE

De 1945 a 1946, les mineurs se sont investis corps et âme dans la grande « Bataille du charbon » pour produire l'énergie nécessaire à la reconstruction du pays appauvri et dévasté après cinq ans de guerre. Mais à l'arrivée, les mineurs ne sont pas payés de retour pour leurs sacrifices. Le compte n'y est pas : l'inflation, les salaires trop faibles, les difficultés de ravitaillement font monter la colère dans les corons. De plus, les sanctions légères contre le personnel compromis avec l'occupant pendant la guerre attisent le ressentiment et créent une situation sociale explosive dans les

bassins miniers. À l'automne 1948, la CGT est décidée à frapper un grand coup en lançant une grève générale dans le secteur minier. Face à eux, les Charbonnages de France, issus des fusions nationalisations du secteur refusent toute négociation et en appellent au gouvernement pour rétablir l'ordre et intimider les futurs grévistes.

Le ministre de l'Intérieur du gouvernement, Jules Moch, est résolu à l'affrontement. Socialiste (SFIO) et anti communiste viscéral, il s'est convaincu que la CGT n'est que le cheval de Troie (avec le PC) d'un coup d'État communiste à venir. Le gouvernement Ramadier [4], a chassé l'année précédente les ministres communistes. Son successeur, Henri Queuille[2] a donc désormais les coudées franches pour laisser son ministre de l'Intérieur conduire la répression.

La grève commence le 4 octobre 1948 dans tous les bassins miniers du pays (à Carmaux dans le Tarn, à Saint-Étienne, dans le bassin lorrain et bien sûr dans le Nord). 340 000 mineurs sont en grève. La presque intégralité des puits est bloquée à la mi-octobre. La situation est reprise en main, progressivement à Carmaux, Saint-Étienne, puis en Moselle, fin octobre. Mais c'est dans le Nord que le conflit prend rapidement des allures de guerre ouverte. Jules Moch déploie près de 31 000 hommes (CRS, créées par décret fin 1944, gardes-mobiles et troupes auxiliaires de police), sur l'axe ouest-est du bassin minier, de Béthune à Valenciennes. Il leur adjoindra des réservistes des troupes d'occupation en Allemagne avec des tirailleurs sénégalais ! Les troupes sont, de plus, soutenues par des blindés ! Les affrontements sont extrêmement violents. Les CRS y gagnent l'insulte de CRS SS. Les mineurs perdent puis reprennent les puits plusieurs fois. Pas une journée sans manifestation, barricade ou blocage.

Jules Moch déploie près de 31 000 hommes (...), sur l'axe ouest-est du bassin minier, de Béthune à Valenciennes.

Les militants les plus radicaux sont prêts à utiliser les stocks d'armes de la résistance, cachés depuis la fin de la guerre (certains n'hésiteront pas à le faire, du reste). Le conflit s'éternise, l'épuisement gagne les grévistes. Les mineurs reprennent peu à peu le chemin de la mine. Vers le 25 novembre, la majorité des puits ont repris leur activité. Le bilan est lourd : 7 mineurs ont été tués dans les divers affrontements, on compte des milliers de blessés parmi les grévistes. 3 000 mineurs parmi les meneurs, sont licenciés. Les maigres augmentations de salaire concédées par les Charbonnages de France compensent à peine les journées de grève. L'amertume est grande, le sentiment de défaite douloureux. Et la fracture socialistes communistes dans le Nord sera durable... 1948 restera un des plus durs conflits sociaux que notre pays ait connu et une triste date dans l'histoire de la répression policière.

LES GRILLES DE CHARONNE

Pour protester contre l'inertie gouvernementale face aux attentats de l'OAS en métropole, la CGT, le Parti communiste et l'Unef appellent à une manifestation le 8 février 1962. Depuis octobre 1961, la situation est toujours aussi tendue. Le gouvernement, après avoir sauvagement réprimé la manifestation algérienne du 17 octobre, n'entend pas se faire déborder à gauche par des mouvements pacifistes. Le ministre de l'Intérieur Roger Frey a instauré l'état d'urgence sur tout le territoire et en conséquence, le préfet de police Papon (encore lui !) interdit la manifestation.

Une délégation officieuse de la CGT et du PC rencontre le préfet la veille dans l'espoir d'obtenir quelques garanties pour le bon déroulement de la manifestation. Les lèvres pincées, l'homme du 17 octobre les congédie sans aucun commentaire. Le 8 février, dans l'après-midi, plusieurs cortèges doivent converger vers la Bastille où ils se disperseront. Si les cortèges du boulevard Beaumarchais, de la rue de Lyon se séparent après quelques échauffourées, la situation du cortège du boulevard Voltaire va prendre un tour dramatique.

Les 5 000 manifestants s'aperçoivent, au moment de la dislocation du cortège vers 18h, qu'ils sont pris dans une nasse entre le carrefour de la mairie du XIe et le débouché sur la place de la Nation. Les rues latérales sont, elles aussi, bloquées. Si l'ordre de dispersion a été lancé par les CRS, personne ne l'a entendu. Les consignes de Frey et Papon sont claires : dispersion par tous moyens. Vers 18 h30 les CRS chargent du carrefour Voltaire et de la place de la Nation sur la foule, provoquant un mouvement de panique. Les CRS frappent aveuglément et sauvagement toutes les personnes à portée de leurs matraques et s'acharnent notamment sur les blessés tombés à terre. Les gardes mobiles, CRS et policiers de Paris n'ont pas eu besoin d'être noyautés par l'extrême-droite pour être galvanisés, les sympathisants de l'OAS et militants de groupuscules fascistes étaient nombreux dans leurs rangs. Le déchaînement hystérique et haineux de violence s'accompagne d'insultes : *« Sales cocos, on vous crèvera tous ! »*

À la station Charonne, c'est le drame. Les grilles de la station ne sont pas fermées, les manifestants s'engouffrent dans le métro pour échapper aux « chaussettes à clous » (contrairement à ce qu'affirmera Roger Frey, cherchant là une sordide explication au décès des victimes retrouvées asphyxiées).

Les CRS jettent des grilles d'arbre (40 kg !) sur les gens qui tentent de leur échapper et... finissent le travail sur les quais. Il y aura 8 morts, tous membres de la CGT dont certains, militants communistes (une neuvième victime décèdera des suites de ses blessures deux mois plus tard). On dénombre au moins près de 300 blessés.

Pour justifier l'injustifiable attitude des forces du « désordre », le ministre de l'Intérieur Roger Frey brandira de faux procès-verbaux de témoignages rapportant des jets de pierres et de boulons des manifestants sur les CRS. Mensonge ignoble d'un ministre servile aux ordres d'un gaullisme glacé et indifférent. Le 13 février, c'est un million de personnes qui accompagnent les cerceuils des victimes au Père-Lachaise. Sans l'ombre d'un policier de toute la journée. Pas de suspension d'officiers, pas de sanction, pas de commision d'enquête. Les deux nervis du général ont correctement fait leur travail et couvert leurs arrières (et leurs troupes). Et pas un commentaire du grand Charles sur ce qui restera un crime d'État...

1962, 1968, 1979, 1986...

Nous avons (sous la plume de Jacques Dimet) déjà évoqué dans les pages de l'*Impac* (174/175) les événements de mai 68. Là encore, manifestants et grévistes ont pu profiter généreusement des matraquages et lacrymogénages des CRS et autres gardes mobiles tout au long du joli mois de mai. Mais si on a pu compter les blessés par centaines, il n'y eut que (si on peut dire) deux morts : un officier de police écrasé à Lyon et Gilles Tautin, jeune militant maoïste noyé dans la Seine après une charge des CRS à l'usine de Flins. Un bilan presque

4. Paul Ramadier (1888-1961), premier président du Conseil (SFIO) de la IVe République et plusieurs fois ministre. **5.** Henri Queuille (1884-1970), archétype du politicien modéré aux convictions politiques opportunistes, il sera ministre 21 fois (!) sous la IIIe et IVe république et 3 fois président du Conseil de la IVe. Il est devenu le symbole de l'instabilité gouvernementale de cette époque.

Mai 1968, un air de déjà vu...

Décembre 1986, un p'tit salut des brigades motorisées de Pasqua, responsables de la mort de Malik Oussekine

On ne peut que frémir à l'idée que son prédécesseur, Maurice Papon (...) aurait pu rester en place à cette même période. Lui, n'aurait pas eu les scrupules de Grimaud, il n'aurait pas hésité une seule seconde...

miraculeux si on se rappelle le contexte de ce mois de mai presque révolutionnaire. Cette situation assez particulière est le résultat de la volonté d'un seul homme : le préfet de police de Paris, Maurice Grimaud, en poste depuis décembre 1967. Les hauts fonctionnaires ne sont pas tous des salopards. Pour éviter un bain de sang, il interdira l'usage des armes à feu à ses troupes et saura les encadrer (non sans remous et tension avec les cadres des forces de l'ordre). On ne peut que frémir à l'idée que son prédécesseur, Maurice Papon (dont nous avons détaillé les brillants états de service dans les colonnes précédentes) aurait pu rester en place à cette même période. Lui, n'aurait pas eu les scrupules de Grimaud, il n'aurait pas hésité une seule seconde... *« Il a joué un rôle très important parce qu'il a essayé d'expliquer aux policiers les limites de l'action policière. C'était un véritable républicain. »* si Daniel Cohn-Bendit le dit...
Après 1968, la longue litanie répressive reprend son cours. La répression de l'occupation du plateau du Larzac en 1972-73. La répression des manifestations des autonomes (pas des anges non plus) en 1979 avec comme conséquence la loi anti-casseurs de Peyrefitte. La répression des manifestations anti nucléaires dans les années 70-80 (Plogoff, Golfech, avec la mort de Vital Michalon, militant écologiste à Creys-Malville en 1977). La répression des manifestations contre la réforme des universités de Devaquet en décembre 1986, où les CRS font un usage systématique du tir tendu de grenades lacrymogènes (votre rédacteur peut en témoigner) faisant des centaines de blessés. Journées qui se concluent par la mort de Malik Oussekine, tabassé à mort par les brigades moto de l'affreux Pasqua, ce qui leur vaudra d'être dissoutes. Mais les BravM sont là pour les remplacer...
Et puis les tirs de LBD contre les gilets jaunes... la mort de Cédric Chouviat étouffé par les policiers, et celle de Rémi Fraisse, avec une grenade tirée par les gendarmes au barrage de Sivens. N'en jetez plus...

UNE CERTAINE CULTURE DE L'IMPUNITÉ

Reste le sentiment permament et pénible que les forces de l'ordre agissent souvent de leur propre intiative, font preuve d'une autonomie assez stupéfiante dans ces circonstances et semblent mettre la hiérarchie ministérielle systématiquement devant le fait accompli. Tout comme reste étonnante la touchante unanimité des différents ministres qui se sont succédé à ce poste ces trente dernières années qui s'emploient à défendre régulièrement leurs troupes, droits dans leurs bottes, quand bien même leurs dérapages seraient incontestables.
On reste, de plus, stupéfait (ou révolté) devant la légèreté des peines, des suspensions ou des rares radiations prononcées à l'encontre des policiers fautifs et trop souvent longtemps après les faits. Comme si, en définitive, l'impunité dont bénéficient les forces de l'ordre était devenue une particularité patrimoniale et « culturelle » de la police française. ●

Histoire (express) des forces de police en France

1667. Gabriel Nicolas de La Reynie est nommé lieutenant de police par Colbert. Première tentative pour organiser une police chargée de combattre le crime et assurer l'ordre public dans Paris.
1789. Création de la Garde nationale, chargée du maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure dans Paris. Elle sera malheureusement utilisée comme outil répressif contre les soulèvements populaires (1790, 1795). Elle est supprimée en 1799 par Bonaparte.
1791. Création de la Gendarmerie nationale, force de police à statut militaire chargée du maintien de l'ordre sur tout le territoire.
1800. Napoléon Ier crée la fonction de magistrature de préfet de police de Paris.
1854. Napoléon III charge la Gendarmerie nationale de mission de répression et de surveillance contre les troubles à l'ordre public.
1903. La Gendarmerie nationale, est chargée de missions de renseignement relatives au maintien de l'ordre sur tout le territoire.
1921. Création des premiers pelotons mobiles de Gendarmerie.
1926. Les pelotons mobiles prennent l'appellation de Garde républicaine mobile (GRM). La GRM devient une subdivision de la gendarmerie nationale en 1927.
1941. Création des Groupes mobiles de réserve, (GMR), par le gouvernement de Vichy. Leur développement fut l'affaire privilégiée de René Bousquet, directeur général de la Police nationale.
1942. Création de la Police nationale, qui regroupe l'ensemble des forces de police sous une seule autorité.
1943. Création de la Milice par le régime de Vichy, chargée de pourchasser résistants, juifs et communistes. Unanimement haïe des Français pour les horreurs commises par ses troupes. Dissoute en août 1944, certains de ses chefs seront fusillés à la Libération (Darnand.)
1944. Création des Compagnies républicaines de sécurité issues de la réforme des GMR.
1954. Création de la Gendarmerie mobile, spécialisée dans le maintien et le rétablissement de l'ordre.
2019. Loi-Gendarmerie qui définit, entre autres, le principe de l'unicité du commandement des forces de sécurité sur tout le territoire.

GROUPE 3E

CONSTRUCTEURS D'ALTERNATIVES

Expertise économique, financière, sociale ou SSCT ; Audit comptable ; Formation des élus ; Accompagnement des CSE... Le Groupe 3E est un collectif d'experts engagés aux côtés des représentants du personnel et des organisations syndicales. Envie de muscler vos avis ? De former vos équipes ? D'entendre un autre point de vue ? groupe 3e.fr

La révolte de la mine

Jossot, dans son dessin sur les violences policières, paru avant la Première Guerre mondiale, dénonce une dérive autoritaire du pouvoir. Un thème qui résonne terriblement encore aujourd'hui. Mal-aimé par ses contemporains, Jossot a ouvert une voie pour un dessin de presse libre et impertinent.

JÉRÉMIE DEMAY

Les contours des personnages sont épais mais les détails du visage fins. L'énorme main d'un policier, dont l'exaltation transforme la bouche en une gueule d'animal, écrase l'étroite gorge d'une jeune femme, toute menue, habillée d'une robe rouge et la tête couverte d'un chapeau de ville. Derrière, une foule compacte, dont on ne distingue que les silhouettes, sur laquelle les policiers se jettent. Un flic étrangle un jeune manifestant. Un de ses collègues roue de coups un type effrayé. Sur le sol, des boîtes, des chapeaux, des parapluies, un corps... Ce dessin de Gustave Jossot, paru dans *l'Assiette au beurre* au début du XXe siècle, reste d'actualité. Les habits ont changé, mais la violence reste. Ce dessin en trichromie nous plonge dans ces manifestations violemment réprimées. Il suffit de la regarder quelques instants et les cris se laissent entendre. Les grognements bestiaux des policiers cachent à peine les suffocations de leurs victimes. La poussière soulevée rend l'atmosphère difficilement respirable. L'odeur du sang et de la mort jaillit de ce dessin. Ce n'est pourtant qu'une caricature, mais la force du coup de crayon de Jossot est justement d'apporter du mouvement pour mieux dénoncer ce monde qui ne lui convient pas.

Crayon enragé

Si aujourd'hui, son œuvre - tant dans le dessin de presse que dans les affiches publicitaires - est unanimement reconnue, au début du XXe siècle, ce n'était pas forcément le cas. Ses dessins sont intimement liés à la colère sociale. Une rage dirigée contre tous ceux qui incarnent le pouvoir au début de ce siècle. L'armée, les juges, les policiers, les curés sont tournés en ridicule pour mieux dénoncer leur imbécillité. Les juges sont affublés d'un visage soit de bourgeois ahuris, soit de comploteurs mesquins. Les militaires, quant à eux, sont toujours violents, comme les policiers d'ailleurs. Enfin, les curés sous son crayon ne sont que des bigots abrutis.

Mensonges, complaisance, et compromissions

Un dessin, paru dans le journal *Action* en 1903, résume son aversion pour tout ce qui représente l'autorité. « À bas la calotte », une main enfourne dans la tronche d'un curé ce journal anticlérical. En file indienne, un bourgeois, un militaire, et un juge semblent attendre leur tour. Cette rage est exacerbée par l'affaire Dreyfus comme le résume le dessinateur : « *La hiérarchie militaire pour ses mensonges, les juges pour leur complaisance pour le pouvoir, le clergé pour ses compromissions avec l'antisémitisme.* » Résultat, Jossot dessine pour dénoncer. Il tire à vue et ne fait pas de quartiers. Malheureusement, le public du début du XXe ne semble pas prêt à recevoir toute cette vigueur. À l'époque, le dessin de presse est généralement bien élevé. Irrévérencieux, mais pas trop quand même ! *L'Assiette au beurre*, revue à laquelle il a collaboré, a connu quelques épisodes de censure. Comme en 1901, où un dessin représente Britannia (personnification du Royaume-Uni) qui montre son derrière. Sur ce dernier apparaît le visage d'Édouard VII à la place des fesses. Le numéro n'a pas pu être affiché dans les kiosques, et pour la réimpression du numéro, Édouard VII cède la place à un voile bleu... Forcément, à côté, les dessins de Jossot sont des brûlots révolutionnaires. Et son humour est très grinçant comme avec ce squelette qui se réveille d'un cauchemar : « *J'ai rêvé que j'étais vivant !* » Des dessins modernes sur le fond comme sur la forme. Ils peuvent faire sourire, réagir, mais surtout, ils font réfléchir. Leur simplicité apparente aborde des sujets pourtant complexes. Est-ce pour ces raisons que les lecteurs boudent Jossot ? En tout cas, après quelques collaborations avec *l'Assiette au beurre*, Jossot est viré faute de ventes suffisantes.

"Il est bien évident qu'un général est plus intelligent qu'un colonel et un soldat plus bête qu'un caporal". *L'Assiette au Beurre*, 1901. Coll. GK

"Les gardiens de la paix". *L'Assiette au Beurre*, 1904.

« Chacun de ses dessins était un attentat »

Progressivement, Jossot devient désabusé. Quand il ne dessine pas, il voyage. Au Maghreb notamment. Lui, le bouffeur de curé, cet anticlérical qui d'un

"À part nous, l'église et l'armée, je ne vois que des inutiles". *L'Assiette au Beurre*, 1901. Coll. GK

trait de crayon dénonce le dévoiement des religions, se convertit à l'Islam. Un siècle plus tard, le regretté Charb s'en amuse dans un dessin. Deux policiers, à la mode Jossot, discutent. *« Jossot est un islamiste »* affirme le premier. *« Ça ne m'étonne pas »* répond le second, *« chacun de ses dessins était un attentat »*. Jossot s'installe définitivement en Tunisie peu avant la Première Guerre. Il délaisse le dessin pour l'écriture et la peinture. Pourtant, il reprend le crayon pour témoigner des exactions des colons français sur les Arabes. Les violences, les injustices, les compromissions des acteurs d'un système que le dessinateur ne peut définitivement pas voir en peinture. Dans ses mémoires, il conclut : *« Cesser d'être, ne plus rien voir, ne plus entendre, ne plus rien sentir ! Les hommes me foutant enfin la paix avec le repos éternel par-dessus le marché ! »*

L'héritage de Jossot

Il meurt en 1951, en laissant une mission colossale à ses héritiers. Ne pas s'endormir dans la complaisance. Sûr qu'il aurait aimé *Hara Kiri* ou *Siné mensuel*. Le ronronnement du politiquement correct qui endort la démocratie n'apprécie pas ses dessins. Mais après tout, réveiller les consciences, n'est-ce pas le rôle d'un dessinateur de presse ? Aujourd'hui, ses dessins n'ont pas pris une ride. Celui sur les violences policières, en actualisant les uniformes et les vêtements, donne encore la nausée. Ses bourgeois du début du XXe siècle singent la bande à Macron. Que dire de ses juges pouvant prendre le trait d'un garde des Sceaux mis en examen. Sans oublier ses religieux harcelant sans cesse la laïcité. Il ne faut pas s'étonner qu'aujourd'hui encore, les bons dessinateurs de presse lorgnent les caricatures de Jossot pour s'en inspirer. À croire que le changement viendra quand Jossot sera démodé. ●

Unes de *L'Assiette au Beurre*, 1901, 1902. Coll. GK

Dessins à dessein

✍ J.D

L'*Assiette au Beurre* est l'exemple typique du malentendu historique nourri par une légende parcellaire. Alors oui, cette revue s'inscrit dans une nouvelle aventure du dessin de presse en le faisant sortir des coins de pages des journaux. La revue offre une bonne place aux dessins, sans leur donner une vertu informative comme dans *l'Illustration*. Ceux de *l'Assiette au Beurre* se veulent drôles, parfois impertinents, moins souvent irrévérencieux. Mais ce n'est en rien une revue anarchiste, ou *« bête et méchante »* comme *Hara Kiri*.
Son fondateur, Samuel-Sigismond Schwarzn est un éditeur très important au début du XXe siècle. À l'époque, il commercialise des partitions de musique, il jouit d'un quasi-monopole dans la distribution des œuvres de Victor Hugo. Avant *l'Assiette au Beurre*, Samuel-Sigismond Schwarzn a lancé une revue illustrée pour les soldats, *Le Pompon*. Une autre, *Frou frou*, qui parle de mœurs légères et de vie de couple. Dans la foulée, il lance *l'Assiette au Beurre*. L'objectif pour l'éditeur est de rapporter des bénéfices, et non défendre des idées. L'armée est majoritairement anti dreyfusarde ? *Le Pompon* le sera aussi. Le féminisme amuse ces messieurs ? *Frou frou* et *l'Assiette au Beurre* (sauf quelques rares exceptions) ne défendent pas l'égalité entre les sexes. Mais l'important reste la rentabilité économique en sachant cibler son public. Ce dernier doit être lettré, et surtout capable de débourser 20 centimes (en moyenne) toutes les semaines. Résultat, le lectorat se trouve plus dans les bourgeois citadins favorables aux idées socialistes.
Le principe de *l'Assiette au Beurre* est simple : choisir un thème, passer commande à un ou plusieurs dessinateurs, et publier. Les dessins sont sur une ou deux pages, parfois accompagnés de textes. Les thèmes brossent à la fois la géopolitique avec des numéros sur l'Angleterre et la Russie, mais aussi la misère, l'armée, la justice, la police, les journalistes, ou encore les vieilles filles... Les formules sont cinglantes sous les dessins comme celui paru en février 1907 sur « la mouise ».
Trois types sont à côté d'un banc : *« Y a de la place sur votre banc ? » « Pour s'asseoir oui, pour y dormir c'est complet. »* Dans le même numéro : *« Notre mouise c'est la rançon du luxe des autres. »* Dans un numéro de janvier 1910 sur les journalistes, un homme descend un grand escalier : *« Ah ! Les interviews, sans elles le public ignorerait toujours combien les hommes d'esprits sont idiots. »* En octobre 1912, un numéro sur les vieilles filles montre le cynisme de l'époque. Deux types regardent une dame. *« Quel âge a-t-elle ? »* demande le premier. *« 200 000 francs de dot »* répond le second.
Mais le public se lasse de ces numéros dont la qualité est très irrégulière. *L'Assiette au Beurre* est hebdomadaire de 1901 à 1912. Elle ressort de 1921 à 1925 en mensuel. Après, des numéros sortent aléatoirement, pour s'arrêter définitivement en 1936. Une indigestion d'*Assiette au Beurre* pour mieux se faire Hara Kiri ? ●

LA FILPAC CGT VOUS OFFRE CETTE SUPERBE BORNERIONNETTE ! À MONTER SOI-MÊME POUR BRILLER DANS LES MANIFS CONTRE LA RÉVOLTANTE RÉFORME DES RETRAITES !!...

1. PHOTOCOPIEZ LE MODÈLE AU FORMAT SOUHAITÉ.
2. COLLEZ LA COPIE SUR UN CARTON OU AUTRES SUPPORTS DÉCOUPABLES...
3. DÉCOUPEZ LES ÉLÉMENTS DU MODÈLE...
4. PERCEZ ET ASSEMBLEZ SELON LES CODES COULEUR...
5. FIXEZ LA BORNERIONNETTE SUR UN SUPPORT...
6. RAJOUTEZ DES FILS AUX MEMBRES POUR AGITER LA BORNERIONNETTE...

LA FILPAC CGT VOUS OFFRE CETTE SUPERBE MACRONRIONNETTE ! À MONTER SOI-MÊME POUR BRILLER DANS LES MANIFS CONTRE LA RÉVOLTANTE RÉFORME DES RETRAITES !!..

1. PHOTOCOPIEZ LE MODÈLE AU FORMAT SOUHAITÉ.
2. COLLEZ LA COPIE SUR UN CARTON OU AUTRES SUPPORTS DÉCOUPABLES...
3. DÉCOUPEZ LES ÉLÉMENTS DU MODÈLE...
4. PERCEZ ET ASSEMBLEZ SELON LES CODES COULEUR...
5. FIXEZ LA MACRONRIONNETTE SUR UN SUPPORT...
6. RAJOUTEZ DES FILS AUX MEMBRES POUR AGITER LA MACRONRIONNETTE...

L'annonce dans *Les Échos* d'une probable cession des activités de l'Imprimerie nationale au groupe la Poste interroge. Les salariés ne sont au courant de rien. Autre question : cette nouvelle s'inscrit-elle dans les recommandations d'un rapport de la Cour des comptes, publié l'été dernier ? Dans le même temps, l'Imprimerie continue d'acheter d'autres sociétés.

Quel avenir pour l'Imprimerie nationale ?

JÉRÉMIE DEMAY

L'Imprimerie nationale - qui s'appelle IN Groupe depuis 2018 - va-t-elle être cédée ? À en croire un article publié dans *Les Échos* en mars dernier, *« des discussions sont en cours. Elles sont en bonne voie et ont de réelles chances d'aboutir mais ne sont pas finalisées »*. De leur côté, les élus syndicaux expliquent avoir découvert la nouvelle dans la presse. Bravo le dialogue social... Le repreneur des activités de l'Imprimerie nationale serait le groupe la Poste, via sa filiale Docaposte. En mettant la main sur le savoir-faire et les carnets de commandes de l'Imprimerie nationale, la Poste ferait une bonne affaire. Non seulement, cette entreprise jouit d'un monopole sur la production des papiers sensibles comme la nouvelle carte d'identité, les passeports, la carte grise, permis de conduire, etc., mais c'est aussi un groupe réalisant un chiffre d'affaires flirtant avec les 500 millions d'euros, dont plus de la moitié à l'étranger. Cependant, le marché de l'identité traverse une révolution, notamment sur le numérique.

L'Imprimerie nationale subit un retard par rapport à ses concurrents étrangers, ce qui est moins le cas de Docapost. En appliquant une politique d'achats de sociétés en continu depuis plusieurs années, les dirigeants de l'Imprimerie nationale ont opté pour l'intégration de compétences afin d'étouffer la concurrence et d'augmenter les bénéfices. Une attitude qui annihile l'innovation, au contraire des Allemands qui créent tout un environnement pour la recherche du côté de Munich.

En mettant la main sur le savoir-faire et les carnets de commandes de l'Imprimerie nationale, la Poste ferait une bonne affaire.

La Poste candidat idéal ?

À la fin de l'été 2022, la Cour des comptes a publié un rapport axé sur deux observations. D'abord, il faut mieux définir les contours du monopole de l'Agence des participations de l'État (APE) qui détient 100 % du capital de l'Imprimerie nationale. De plus, d'après les magistrats, l'entreprise manquerait de *« surface financière »* pour lutter à armes égales contre ses concurrents. En d'autres termes, l'Imprimerie nationale doit avoir plus d'argent dans ses caisses. Mais comment réussir cette opération sans que l'État ne perde complètement la main sur cette entreprise, dont la création réelle débute sous Louis XIII (et non François 1er comme le prétend la légende, et son logo avec une salamandre, Ndlr) ?

Le groupe la Poste, et sa filiale, seraient alors apparus comme une évidence. Non seulement, c'est une société privée – comme l'Imprimerie nationale – mais détenue par la Caisse des dépôts et l'État. De plus, Docapost travaille déjà sur l'identité numérique. Si ce rapprochement se confirme, reste à savoir quel sera l'avenir des 1 800 salariés de l'Imprimerie nationale et de ses 5 sites de production français. Pour *« augmenter sa surface financière »*, les travailleurs ne doivent pas être une variable d'ajustement !

L'Imprimerie continue de s'étendre

En tout cas, ces rumeurs de cession n'entament pas l'appétit des dirigeants de l'Imprimerie nationale qui viendraient d'acquérir l'italien Fase, situé dans la région milanaise, spécialisé dans des composants de sécurité pour passeports et billets de banque (*Le Figaro* 7/05/23). Une nouvelle entreprise entrant dans le giron de l'Imprimerie nationale après SPS en 2014 (puces électroniques), les activités de biométrie de Thalès en 2017 (pour préparer la nouvelle carte d'identité et le sas Parafe dans les aéroports notamment), Surys en 2019 (hologrammes), et Nexus en 2020 (identité numérique).

Liquidation patrimoniale

L'identité numérique n'est pas la première évolution qui entraîne une révolution à l'Imprimerie nationale. Au début des années 2000, avec la fin de l'impression des annuaires téléphoniques, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'effondre. Pour remédier à cette dégringolade, l'entreprise revend son siège historique rue de la Convention à Paris et se sépare aussi de sa collection, unique au monde, de polices typo pour l'imprimerie. La vente du bâtiment alimente la polémique. Cédé au groupe américain Carlyle pour 85 millions d'euros en 2003, quatre ans plus tard, en 2007, le même bâtiment est racheté par l'État 376,5 millions, pour le ministère des Affaires étrangères. À l'époque, Nicolas Sarkozy est le président de la République quand un des dirigeants de Carlyle est son frère Olivier... Une proximité familiale à l'origine de cette plus-value ?

En attendant, les salariés de l'Imprimerie nationale sont extérieurs à ces histoires. La sécurité doit être à son maximum. Tant sur la qualité des documents imprimés que sur la pérennité des emplois. ●

LA GRÈVE DU RHIN

L'Allemagne connaît depuis le début du printemps des mouvements sociaux importants. Un phénomène rare. Le dialogue social à l'allemande ne passe plus.

JÉRÉMIE DEMAY

Les politiques français nous mentent-ils sciemment quand ils vantent l'exemple allemand ? Pour les retraites, le sens des coalitions politiques, l'économie, le dialogue social… Bref, à les écouter, l'Allemagne aurait tout compris, contrairement à nous pauvres Gaulois réfractaires. Mais ce n'est qu'un fantasme ! La preuve avec les mouvements de grèves massifs dans les transports. En pleine négociation sur les salaires, les syndicats ont appelé à la grève pour mettre un coup de pression. Non seulement dans les transports, mais aussi dans les hôpitaux, ou encore chez les éboueurs. Les manifestants demandent une augmentation de salaire de 10,5 % pour contrecarrer l'inflation qui grimpe à plus de 9 % sur un an en Allemagne. Jusqu'à présent, dans les transports, les patrons ont consenti à peine à 5 %…

Ces grèves sont rares en Allemagne. Seulement 18 jours de grève pour 1 000 salariés entre 2011 et 2020. En France, à titre de comparaison, c'est 93 jours. Cependant, ces mouvements en Allemagne sont d'une ampleur que le pays n'a pas connue depuis 1992 ! De quoi faire réfléchir quelques secteurs, comme la poste allemande qui a accordé à ses 160 000 salariés des hausses de salaires de 11 % à 16 %. Toutefois, comme en France, les responsables économiques et politiques condamnent ces grèves, comme pour la Deutsche Bahn (compagnie ferroviaire, Ndlr.), qui juge cette grève « *inutile* » (AFP 21 avril). « *Les employeurs pensent pouvoir ignorer les revendications de leurs salariés et veulent mener des négociations collectives à leur guise. C'est inacceptable* » (*Libération* 21 avril) rétorquent les leaders syndicaux.

Cependant, ces mouvements en Allemagne sont d'une ampleur que le pays n'a pas connue depuis 1992 !

« Marre de se faire mener par le bout du nez »

Le dialogue social allemand est souvent cité en modèle pour les responsables politiques français. Toutefois, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les discussions sont à sens unique. « *Les salariés en ont marre de se faire mener par le bout du nez dans les négociations collectives* », déclare le président de Ver.di, Frank Werneke (*Le Monde* 28 mars). Des politiques sourds, des patrons qui restent principalement sur leurs positions, des salariés dans la rue… Le climat social allemand s'inspire-t-il de son voisin français ? À première vue, le comparatif semble erroné. En France, nous combattons la réforme des retraites et la gouvernance autoritaire d'Emmanuel Macron. En Allemagne, ils se battent pour des augmentations de salaires. Cependant, dans le fond, la même exaspération existe. Cette colère se nourrit sur les inégalités face à l'inflation. Les classes populaires et moyennes sont touchées de plein fouet par ces augmentations. Pour faire face, les États, français comme allemand, taxent toujours plus les classes moyennes, sans pour autant aider réellement les classes populaires. En revanche, les riches et ultra-riches restent protégés par leurs murs de billets, et ne contribuent en rien à aider les finances du pays. « *Que les riches paient plus d'impôts,* disent les opposants à la réforme des retraites en France. *Les collectivités locales ont enregistré de gros excédents budgétaires ces dernières années, elles n'ont donc aucune raison de lésiner sur les salaires des personnels de l'éducation ou des éboueurs, affirment les syndicats allemands* », résume le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, journal pourtant plutôt conservateur…

Les grandes fortunes doivent passer à table

Des deux côtés du Rhin, mais aussi au Royaume-Uni, dans une moindre mesure en Italie, en Espagne, au Portugal, en Grèce, l'inflation agit comme un révélateur. Elle réveille les consciences citoyennes pour réclamer l'égalité, notamment fiscale. Les exonérations, les défiscalisations et autre « optimisation » – selon l'expression politiquement correcte – réservées aux plus gros portefeuilles ne sont plus tolérées. À force d'accaparer la quasi-totalité du gâteau, les grandes fortunes doivent passer à table. Le combat porte ses fruits. En Allemagne, fin avril, les 2,5 millions de salariés du secteur public ont obtenu une avancée avec « *leur salaire (qui) sera progressivement augmenté de 5,5 % ou d'au moins 340 euros par mois, à partir de mars 2024. Dès juin 2023, une prime de 3 000 euros leur sera versée en plusieurs fois* » (RFI 23 avril). Cependant, rien n'est encore réglé pour les salariés du privé et du secteur ferroviaire. En Allemagne aussi, le dialogue social passe par la rue. ●

L'ACTU MONDE en bref...

FISCALITÉ/MÉDIAS/CULTURE/ DROITS SOCIAUX/ ENVIRONNEMENT...

USA

UNE GRÈVE BIEN RÉELLE À HOLLYWOOD

Les scénaristes de Hollywood sont en grève. Pourquoi ? D'abord, pour une revalorisation de leurs salaires. Le cinéma se fait piller par les sites de streaming. Une autre menace pèse sur eux. Les intelligences artificielles. Elles peuvent déjà reconstituer la voix, créer des affiches, reproduire des scènes de films en s'inspirant des originaux, des montages photos deviennent de plus en plus performants. D'autres peuvent carrément écrire des scénarios de films ! Pour l'instant, l'illusion pour les images n'est pas parfaite, comme celle montrant le pape François avec une doudoune de star du rap : ses mains possèdent six doigts... Toutefois, pour les logiciels imitant les voix, seules quelques secondes d'analyse permettent d'usurper une signature vocale. Résultat, à cause de ces logiciels, la voix de Joe Biden a annoncé l'invasion de la Russie. Ou encore, des acteurs se sont retrouvés à lire des passages de *Mein Kampf*. La grève des scénaristes américains révèle une réelle inquiétude quant à l'avenir de la création face aux intelligences artificielles. Pour l'instant, les premières versions n'ont aucun sens de la création. Elles ne font que recopier. Résultat, les scénarios ne seraient que de pâles copies. De plus, Chat GPT par exemple, n'a aucun sens de l'humour. Quand on lui demande une histoire drôle sur la CGT, voilà sa réponse : *« Pourquoi la CGT organise-t-elle souvent des grèves dans les boulangeries ? Parce qu'ils veulent faire du pain... mais sans croûte sociale. »* À côté, Élisabeth Borne est une boute-en-train ! ///

SUISSE

Les Suisses mettent le feu au lac

Décidément l'intelligence artificielle s'invite partout. Le 23 avril, la radio suisse *Couleur 3* a remplacé ses animateurs par des voix générées par ces logiciels. Tout était faux, ou en tout cas créé par ordinateur. Les textes, les voix des animateurs comme celles des micros-trottoirs. *« Nous avons voulu jouer le jeu de l'IA à fond, de l'écriture des textes jusqu'à la synthèse vocale,* explique Antoine Multone, chef d'antenne à *Couleur 3. On est* Couleur 3*, nous ne sommes pas un média d'information, mais nous avons un rôle plus culturel, identifié par la musique et l'humour, on se doit d'être un peu provoc vis-à-vis de la société. »* (*Heidi news*, 27/04/23). Un devoir de « provoc » qui pourrait vite se transformer en réelle menace, sur l'emploi mais aussi sur le rôle social des médias. Même si l'Union européenne réfléchit à imposer un cadre législatif sur l'utilisation de ces intelligences artificielles, les progrès dans cette technologie seront toujours plus rapides que les parlementaires. En attendant, le monde de la création voit l'épée de Damoclès se rapprocher. Et ça, ce n'est pas artificiel. ///

CHILI

LE CHILI INCARNÉ

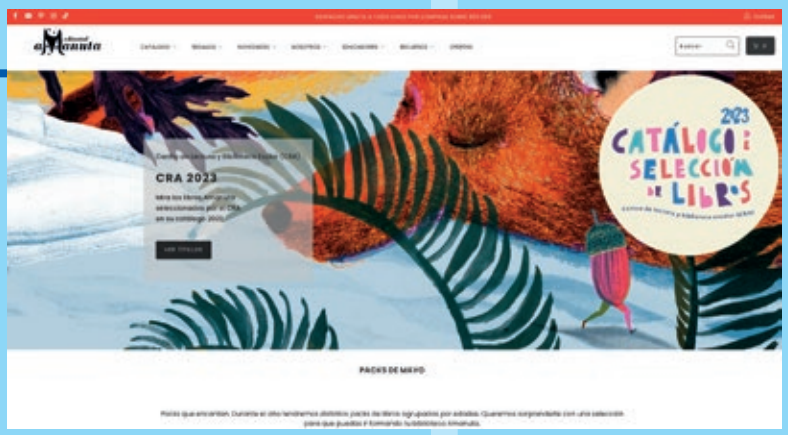

Recevoir un prix littéraire pour une maison d'édition pour enfants est assez classique. Mais quand ce prix est décerné à Amanuta, une maison d'édition chilienne, dans le cadre du Salon du livre de Bologne en Italie, cela mérite l'attention. Au Chili, pendant la dictature (1973-1990), la culture, et notamment celle destinée aux enfants, a été attaquée au point de la réduire à des histoires mièvres et inintéressantes et surtout éloignées de la culture chilienne. Amanuta s'est donc chargée de publier des histoires en lien avec son Chili. Des récits mettant en scène des autochtones, mangeant des avocats, du chocolat, de la papaye, de la chérimole, ou encore des pommes de terre... La maison d'édition met en avant également des réfugiés, tout comme des livres où les filles sont les héroïnes d'histoires de pirates. Dernier exemple, la publication des vers de la Chilienne Gabriela Mistral, prix Nobel de littérature, sur ses contes revisités (comme *le Chaperon rouge*) où le politiquement correct de Disney n'a pas fait de ravages. Et ça marche, d'après la Maison chambre du livre chilienne, de 2015 à 2020, les éditions de livre jeunesse ont été multipliées par deux. Bref, ce prix pour cette maison d'édition montre que l'invasion de la Reine des neiges n'est pas une fatalité. ///

AFRIQUE

ORDURES !

Le 14 avril dernier, les douaniers français ont saisi dans le port du Havre 31,4 t de pièces détachées, moteurs, roues, pneus, morceaux de carrosserie... dans un conteneur en partance pour la Guinée Conakry. Leur communiqué indique qu'il a été constaté « *le caractère fortement usagé de l'ensemble du chargement duquel de fortes fuites d'huile s'échappent, ainsi que l'absence de certificat de dépollution* ».
L'enquête a rapidement permis de débusquer en région parisienne ceux qui n'hésitent pas à prendre un pays d'Afrique pour une décharge. Cette entreprise « *qui n'est pas agréée comme centre de stockage, dépollution, démontage de véhicule hors d'usage se révèle être en liquidation judiciaire.* »
Il ne s'agit hélas pas d'une action isolée. Les douaniers précisent avoir intercepté, en 2021, 4 612 tonnes de déchets tentant de passer illégalement les frontières françaises, dans un sens ou dans l'autre. ///

IRLANDE

Le double jeu irlandais

L'autorité de régulation des données privées irlandaise frappe fort contre Meta, la maison mère de Facebook, Instagram, etc., en lui infligeant une amende de 1,2 milliard d'euros. En cause : le transfert illégal de données personnelles d'utilisateurs européens vers les États-Unis. Manœuvre qui contourne le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Avec un bénéfice pour les trois premiers de l'année dépassant 7 milliards d'euros, cette amende spectaculaire a fait à peine frissonner Facebook. Mais quitte à sanctionner les Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, et Microsoft), autant s'intéresser aussi aux droits voisins. Chaque contenu édité, par un journal français par exemple, est spolié par les Google et consorts. En contrepartie, ils donnent quelques miettes aux patrons des médias qui les distribuent, en partie, aux auteurs. Enfin, pourquoi l'Irlande a-t-elle réellement infligé cette amende ? Avec sa fiscalité proche d'un paradis fiscal, l'île attire tous les mercenaires d'internet... Bref, cette amende, même spectaculaire, n'est en fait qu'un écran de fumée pour cacher toutes les évasions fiscales cautionnées par l'État irlandais. ///

Jacques Gaillot, notre évêque périphérique

ANNE DUVIVIER

« *Homme d'Église qui n'aura jamais abdiqué ses engagements pour le droit et la justice, Jacques Gaillot fut toujours à nos côtés dans les combats pour la solidarité et la dignité humaines, pour les sans-papiers ou le droit au logement.* »
« *Respect pour cette voix courageuse et douce, libre et combattante, anticonformiste et indisciplinée.* »
« *La voix d'une Église des pauvres, d'un Christ qui chasse les marchands du temple et prend le parti des humbles.* »
Ces hommages à Jacques Gaillot, qui s'est éteint le 12 avril dernier, ne sont pas signés de ses frères évêques, mais de Fabien Roussel, Sébastien Jumel et François Ruffin. Dans l'Église officielle, on a plutôt pincé les lèvres avant de concéder dans un communiqué : « *Au-delà de certaines prises de position qui ont pu nous diviser, nous nous rappelons qu'il a surtout gardé le souci des plus pauvres et des périphéries.* »
Les « périphéries », pour ne pas nommer pêle-mêle les migrants, les communistes avec qui il a milité toute sa vie – comme son vieil ami Roland Plaisance, le maire d'Évreux – les sans-logis, les homosexuels, les prisonniers, les exclus de la société en général et de l'Église en particulier…
Périphérique comme le diocèse fictif de Partenia, que Jean-Paul II lui avait fourgué, une terre algérienne disparue sous les sables qu'on ne peut plus localiser aujourd'hui. Périphérique, ça colle bien aussi avec le seul à qui Jacques acceptait de rendre des comptes, un certain Jésus, qui de son temps, n'était pas non plus dans les petits papiers des nantis. Un compliment somme toute. Ça lui aurait bien plu à Jacques, ami fidèle, joyeux convive, avec qui on riait tant.

L'Huma

En attendant, comme l'a encore écrit tristement Fabien Roussel, « *cette grande figure va manquer à la gauche* ». ●

Les « périphéries », pour ne pas nommer pêle-mêle les migrants, les communistes avec qui il a milité toute sa vie, les sans-logis, les homosexuels, les prisonniers (…)

Appel à contributions pour le colloque sur le *Parisien libéré*

INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE DU LIVRE PARISIEN
PARIS, LE 18 MARS 2023

1975 2025

En mars 2025, il y aura cinquante ans que débutait un conflit emblématique des années soixante-dix, celui du Parisien libéré. Et cela à cause de sa durée, ses enjeux, le niveau politique des belligérants, les formes d'action utilisées. Il a été considéré comme original et novateur tout en rassemblant un savoir faire de luttes qui a marqué celles des décennies suivantes.

L'histoire de cette grève s'inscrit aussi dans celle de la presse écrite, à la fois 4e pouvoir et média subissant une constante érosion des chiffres de tirage depuis la Libération. Cet événement a également eu lieu a moment où des changements techniques importants modifient profondément la chaine graphique et les métiers de la presse.

Les commémorations seront sans doute organisées par les syndicats. L'Institut CGT d'histoire sociale du Livre parisien entend apporter sa contribution en organisant un colloque. Même s'il se tiendra à une date anniversaire, ce colloque se veut une initiative scientifique.

L'Institut CGT d'histoire sociale du Livre lance un appel à contributions en direction des chercheurs (universitaires, étudiants) et des militants ayant participé au conflit.

Les thèmes pourront porter, notamment, sur :

- Le déroulement du conflit ;
- Le fonctionnement syndical du Comité intersyndical du Livre parisien et des syndicats le constituant (Syndicat général du Livre, Chambre syndicale typographique parisienne, syndicat des correcteurs), ainsi que dans les entreprises ;
- La situation syndicale et sociale de la presse française dans les années 1970 ;
- L'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis du conflit du Parisien libéré et de la CGT et des partis politiques.
- Les conséquences, individuelles et pour les syndicats du Livre parisien, et les patrons de presse ;
- La solidarité, les 10 %, et les forme de luttes.

D'autres problématiques peuvent être proposées ainsi que des comparaisons avec l'étranger. ●

Contacts : **ihscgtlivreparisien@gmail.com**
Institut CGT d'histoire sociale du Livre parisien
94, boulevard Auguste Blanqui – 75013 Paris

HISTOIRE

Le Consulat de Bonaparte

GEORGES KAPLAN

Marc Belissa et Yannick Bosc poursuivent leur brillant travail d'analyse de la fin de la Révolution française entamé avec leur précédent opus : *Le Directoire, la république sans la démocratie* (voir note de lecture dans *Impac* nº 176). Pour rappel, le Directoire ayant sombré dans la débacle économique et politique, c'est un général de 32 ans qui porte l'estocade avec le coup d'État du 18 brumaire : Bonaparte. Pour immédiatement mettre en place, dans les deux mois qui suivent, une nouvelle constitution toute au service de son pouvoir personnel : le Consulat. Dans cette phase de l'histoire, il faut rappeler que le général « vendémiaire »* a joliment enfumé les comploteurs (Siéyes, Ducos et Talleyrand entre autres) qui l'avaient initialement soutenu : ils n'avaient pas imaginé un seul instant que l'officier supérieur sur lequel ils comptaientt pour l'opération de police du coup d'État leur brûlerait la politesse en devenant le premier des trois consuls de la République. Ducos et Siéyes, dupés et trahis, quittèrent la scène politique (Talleyrand par goût du pouvoir restant ministre des Affaires étrangères). Leurs remplaçants, Lebrun et Cambacérès devenant purement décoratifs, Bonaparte put se consacrer à la mise en place de son pouvoir absolu… et à la marche vers l'Empire. Si les « Napoleonâtres » considèrent le Consulat comme l'anti-chambre de l'épopée impériale, les auteurs soulignent qu'il ne s'agit pas que d'une période transitoire mais d'une période clé où se mettent en place les structures de l'état contemporain et beaucoup d'institutions aujourd'hui familières : Code civil, Banque de France, préfets, lycées… Certains historiens ont souvent parlé de Bonaparte comme de « l'héritier » de la Révolution alors qu'il en est, en fait, le liquidateur. Au passage, rappelons que Bonaparte rétablit l'esclavage en 1802 pour complaire aux planteurs des Caraïbes. Surveillance policière, censure, démocratie confisquée, pouvoir exécutif omnipotent, telles sont les caractéristiques du Consulat. La centralisation administrative du pays prend sa source dans la dictature de Bonaparte. Et surtout consacre l'avènement de la République des propriétaires, qui ne garde de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen que l'article consacré au droit de propriété et à son inaliénabilité, le reste étant devenu incompatible avec l'ordre moral promu par le pouvoir. Les Français n'ont pas contesté (ou si peu) ce nouveau régime, épuisés par dix ans de révolution qui avait fait d'eux des citoyens à part entière mais n'avait pas amélioré la condition sociale des plus modestes d'entre eux. Le 4 août 1802, le Premier Consul devenait Consul à vie, le 18 mai 1804, la constitution de l'an XII instaurait le premier Empire : l'épopée napoléonienne pouvait commencer. On connaît la suite… ●

Le Consulat de Bonaparte, la fabrique de l'État et la société propriétaire, 1799-1804, Marc Belissa, Yannick Bosc, La fabrique éditions, 282 pages. 15 €.

* Surnom donné par les royalistes à Bonaparte, après la fusillade dont ils furent victimes lors de leur tentative de coup d'État du 13 vendémiaire, sur les marches de l'église Saint-Roch à Paris.

BD

Révolution (vol. 1 et 2)

G.K.

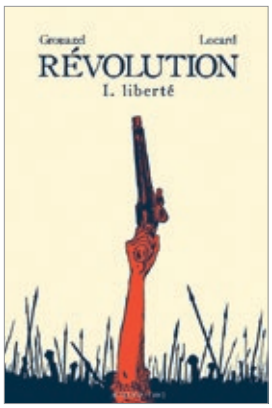

Après un premier succès en 2013 avec *Eloi* (et la confiance de Thierry Groensteen, directeur de la collection BD L'An 2 chez Actes Sud) où Florent Grouazel et Younn Locard développaient un récit anti-colonial, les deux jeunes auteurs de BD bretons décident de s'attaquer à rien de moins que la Révolution française ! L'idée est de dépoussiérer l'histoire de la Révolution. Comme le dit Younn Locard : *« Depuis plus de deux siècles, la Révolution française est la base de tous nos systèmes de représentation politique. Or, après le bicentenaire de 1989, elle a perdu sa place centrale dans le débat politique et social. À notre façon, nous avons voulu déconstruire le récit révolutionnaire pour montrer l'actualité de cet événement matriciel. »* C'est le travail récent d'historiens, soucieux de révéler la réalité humaine et sociale de cette période, qui les convainc d'abandonner les grandes figures de la Révolution pour adopter le point de vue des hommes et des femmes de la rue. Ils construisent ainsi un récit choral entremêlant les destins d'une domestique attentive et curieuse, d'un noble de province, d'une enfant des rues, d'un comédien, précipités presque malgré eux dans le tourbillon de la Révolution. Comme ils s'attachent à montrer l'imprévisibilité du processus révolutionnaire, qui ne cesse de rebondir dans des directions inattendues à la faveur des rumeurs, des malentendus, des mouvements de foule… *« Ils jettent un nouveau regard sur l'histoire, une lecture éclairée et engagée »* comme le souligne Paul Chopelin, historien à l'université Jean-Moulin Lyon-III. Le premier volume initialement tiré à 7 000 exemplaires atteindra les… 75 000 ! En matière de roman graphique, un carton ! Pour faire bonne mesure, le deuxième tome, sorti en janvier, a été tiré à 50 000 exemplaires.

De fait, dans *Egalité – livre 1* en matière de densité narrative et historique, on est servi. Ce deuxième volume, laisse se déployer en toute liberté la confrontation des idées et des intérêts dans une atmosphère de dérives du maintien de l'ordre. Débats entre les partisans de l'aide aux pauvres et les défenseurs du progrès technique, effets politiques de la dénonciation de complots supposés, question de l'esclavage et du regard porté sur les « nègres » et les « mulâtres »… la BD historique de Grouazel et Locard s'inscrit plus que jamais dans notre actualité. Une curiosité : un personnage de journaliste monarchiste ultra réactionnaire (Jérôme Laingret) qui ressemble furieusement à… Éric Zemmour. L'actualité on vous dit. ●

Révolution, Liberté *(tome 1)*, ***Égalité livre 1*** *(tome 2)*, Younn Locard, Florent Grouazel, éditions Actes Sud, 300 pages le volume, 28 €.

Mon cher canard

JÉRÉMIE DEMAY

Enquête policière sur la trace d'un emploi fictif présumé. Déclaration d'amour. Essai sur les amitiés déçues. Livre confession d'un journaliste sur ses méthodes de travail. Documentaire plongeant dans les coulisses d'une institution médiatique qui préfère la discrétion aux plateaux télé. Ce livre est un peu tout ça à la fois. Dans un style mi-humoristique, mi-dépressif, Christophe Nobili raconte comment, après avoir contribué aux révélations sur l'emploi fictif de Pénélope Fillon, il découvre, par hasard, que son *Canard* aurait le même vice, en salariant l'épouse d'un dessinateur historique. André Escaro, parti en retraite, continue à fournir le Volatile. Son épouse reçoit les bulletins de paie du *Canard* pendant une vingtaine d'années. Un montage « acrobatique » concède la direction du *Canard* qui assure par ailleurs que cette opération n'a pas détourné un centime d'argent public. Contrairement à l'histoire des époux Fillon, avec laquelle Christophe Nobili ne cesse de faire le parallèle dans son livre.

Le limier a d'abord œuvré en sous-marin. La femme d'Escaro a-t-elle réellement été payée ? Depuis combien de temps ? A-t-elle fourni le moindre article, dessin, ou même une simple note ? Quelqu'un l'a-t-il déjà croisée ? Plus Christophe Nobili trouve des réponses, et plus sa déception grandit. Comment son *Canard* pourrait-il barboter dans la fange du mensonge ? Nobili comprend qu'en révélant ce secret de famille, les emmerdes voleront en escadrille. Pour la première fois de l'histoire de ce centenaire de la presse, une section syndicale est mise sur pied. CGT bien sûr ! Des élections de délégués du personnel et la création d'un CSE sont organisées. Une révolution pour le *Canard* qui provoque un véritable schisme entre les journalistes. Dans le même temps, Christophe Nobili obtient le statut, censé le protéger, de lanceur d'alerte. Il dépose plainte contre X. Les flics mènent l'enquête et interrogent une bonne partie de la rédaction et ses dirigeants. C'est à ce moment que Nobili commence, secrètement, l'écriture de son livre. Même devant ses plus proches amis, et jusqu'à la dernière semaine, il nie l'existence de son projet.

À sa sortie, les deux rédacteurs en chef rédigent un article s'en prenant violemment à leur collègue. Dans le même temps, Christophe Nobili témoigne auprès d'un confrère :

« La violence redouble, l'arbitraire est roi et, si ça se trouve, un jour pas si lointain, nous aurons les purges. C'est effrayant mais le pire est que le contenu du journal s'en ressent. »

Quelques jours après, Christophe Nobili est effectivement mis à pied avant d'être convoqué à un entretien préalable en vue d'un licenciement. Motif : non-respect des chartes déontologiques de la profession et du *Canard*.

Finalement, ce livre démontre que l'amour de la presse et de sa liberté est une utopie pour laquelle il ne faut pas avoir peur de perdre des plumes. ●

***Mon cher canard, de l'affaire Fillon à celle du* Canard enchaîné,** Christophe Nobili, éditions JC Lattès, 245 pages, 20 €.

L'art d'informer

ANNE DUVIVIER

Des articles en forme de récits, comme des nouvelles. Florence Aubenas, une fois encore, s'attache à décrire la vie des gens ordinaires, souvent les premiers de corvée. On ne se lasse ni de la lire, ni de l'écouter. Elle ne démontre pas, ne commente pas, ne porte pas de jugement, elle raconte, avec le poids des paroles recueillies, des instants partagés et fait sentir comme personne, les silences. Si le mot « bienveillance » employé à toutes les sauces, a encore un sens, c'est bien ici qu'il s'applique. Rassemblement de gilets jaunes, les attentats, le confinement dans un ehpad, les salariés d'une sucrerie considérés « indispensables » et si fiers de l'être, au plus fort de l'épidémie de covid, puis licenciés juste après ; la chronique d'un hypermarché en Lozère ; une séance croquignolette de dédicaces du bouquin *Révolution* par l'auteur… Emmanuel Macron… pendant la campagne, à l'espace Cultura de Brive-la-Gaillarde ; Jérôme Laronze, jeune paysan à bout de détresse et de solitude, abattu par un gendarme au détour d'un chemin de campagne… L'Ukraine en guerre. Ce ne sont que quelques sujets parmi la quarantaine de textes que Florence Aubenas avait publiés dans *le Monde*, de 2015 à 2022, avant de les réunir dans ce livre, une mosaïque tout en nuances, en pudeur et en empathie.

« Les gens m'intéressent, quels qu'ils soient. Quand certains se réunissent sur un rond-point, j'ai envie de savoir pourquoi et d'aller voir. C'est la chance de ce métier : on a le droit de poser toutes les questions, d'essayer de comprendre » déclarait-elle-elle à nos confrères de *Télérama*, le 3 février dernier. Loin des paillettes, de la complaisance, de la superficialité, des polémiques, qui entachent trop souvent la profession, quelle plus sobre et plus belle définition de la mission de journaliste qu'elle incarne magnifiquement… ●

Ici et ailleurs, Florence Aubenas, Éditions de l'Olivier, 2023, 21,50 €.

La fabrique de l'arbitraire

JÉRÉMIE DEMAY

En avril dernier, l'arrestation d'Ernest, qui se rendait à la foire du livre à Londres pour représenter sa maison d'édition, La Fabrique, démontre le danger des mesures d'exception. Son crime : avoir participé, en France, à des manifestations contre la réforme des retraites. À peine a-t-il posé un pied sur le quai de gare londonienne de Saint-Pancras, que les flics anglais lui tombent dessus pour l'emmener à un interrogatoire. D'après un communiqué de la Fabrique, les Britanniques se renseignent sur son avis concernant Emmanuel Macron, la réforme des retraites... Bref, rien qui ne concerne les sujets de Charles III. Après de trop longues heures, Ernest est libéré, mais son ordinateur et son téléphone sont confisqués.

Les Anglais, de leur côté, n'ont qu'appliqué un dispositif pour lutter contre le terrorisme ! Oui, terrorisme. Deux textes votés en 2000 et 2006 donnent tous les pouvoirs aux forces de l'ordre en cas de soupçon de terrorisme. Mais au fait, comment reconnaît-on un terroriste ? Les textes britanniques prévoient une liste d'associations à la fois islamistes et irlandaises. Liste dans laquelle La Fabrique ne figure évidemment pas.

Plusieurs questions se posent après cette arrestation arbitraire. Est-ce les autorités françaises qui ont signalé aux Anglais l'arrivée sur le sol du représentant de la maison d'édition ? Si oui, pour quels motifs ? Éditer des livres devient-il un crime de lèse-majesté sous Charles III ? Un livre, même épais, peut-il se transformer en pavé ? Faire entrer les mesures d'exception dans le droit commun est-il dangereux pour la démocratie ? Pour cette dernière question, la réponse ne peut être qu'affirmative. Rédigé sous le coup de l'émotion sans établir de contours précis, le règne des lettres de cachet, pour embastiller le premier contestataire, reprend vie. D'ailleurs, Raphaël Kempf, dans son livre *Ennemis d'État, les lois scélérates des anarchistes aux terroristes*, dénonce ce glissement législatif en établissant un parallèle entre les textes français de la fin du XIXe siècle et les lois « anticasseurs » et « antiterroristes » d'aujourd'hui. Ces lois *« donnent un pouvoir extraordinaire à l'État, à la police et au ministère public pour réprimer des adversaires politiques, avant de cibler peu à peu tous les citoyens »*, d'après sa maison d'édition, La Fabrique... Une prémonition inquiétante. ●

Éditer des livres devient-il un crime de lèse-majesté sous Charles III ? Un livre, même épais, peut-il se transformer en pavé ?

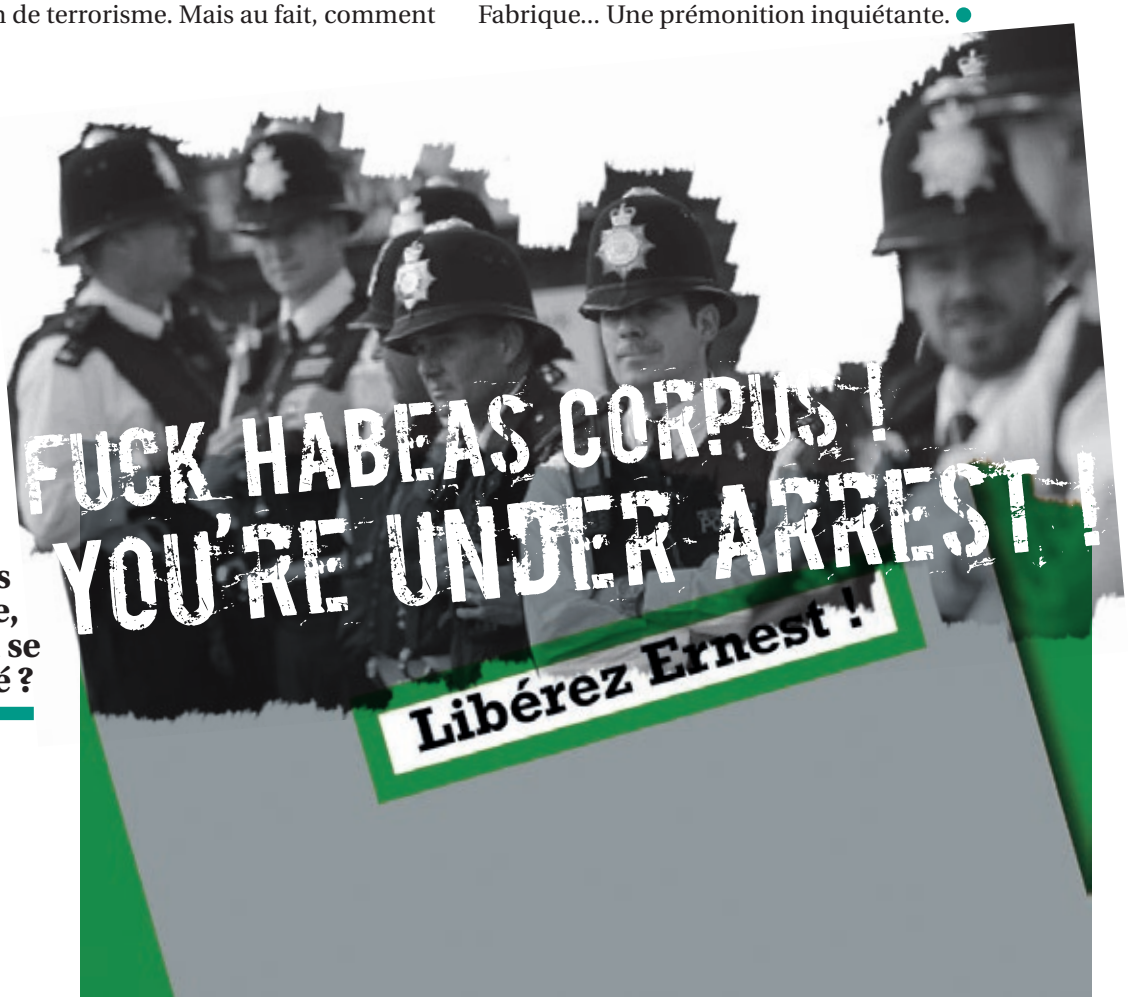

LOURMEL
Agir ensemble pour mieux vous protéger

Nous sommes la protection sociale des industries du message imprimé et digitalisé

Vous protéger, c'est prévenir, assurer, accompagner, défendre.

Vous protéger, c'est se mobiliser, œuvrer chaque jour, au plus près de vos besoins.

Vous protéger, c'est agir.

Nous agissons avec vous, car face aux risques, nous sommes plus forts ensemble.

NOUS CONTACTER

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Pour la gestion de vos contrats Santé, Prévoyance, Retraite ou toute question :

01 40 60 20 00

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com ou via votre espace abonné

Pour souscrire un nouveau contrat en Santé, Prévoyance :

0 809 10 28 08 Service gratuit + prix appel | Du lundi au vendredi de 9h à 18h

contact-entreprises@lourmel.asso.fr

VOUS ÊTES UN PARTICULIER - SALARIÉ OU RETRAITÉ

Pour la gestion de vos contrats Santé, Prévoyance, Retraite ou toute question :

01 40 60 20 00

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com ou via votre espace abonné

Pour souscrire un nouveau contrat en Santé :

01 40 60 20 59

contact-entreprises@lourmel.asso.fr

Pour contacter le service Action & Soutien :

01 40 60 20 00

action-soutien@lourmel.asso.fr

GROUPE LOURMEL (Siret n° 399 111 228 00017), 108 rue de Lourmel 75718 PARIS Cedex 15 - www.lourmel.com - Tél. 01 40 60 20 00 - Fax. 01 45 54 28 42. Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco - Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale – Institution Agirc-Arrco n°F 201 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS - SIREN 775 670 532 ; CARPILIG/P (Caisse du Régime de Prévoyance de l'Imprimerie et du Livre, des Industries Graphiques et des métiers de la communication), régie par le code de la Sécurité sociale dans le cadre des dispositions de l'article L.911-1 et suivant du livre IX du code de la Sécurité sociale - SIREN 533 889 960 ; MGI (Mutuelle Générale Interprofessionnelle), soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - SIREN 437 994 205.

Crédit Photos : Gilles Decavel.

SECAFI
GROUPE ALPHA

PROMETE'A
FORMATION EXPERTE & ENGAGÉE

À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE MANDAT D'ÉLU AU CSE, NOS EXPERTS SONT À VOTRE ÉCOUTE...

01 FORMATION	02 EXPERTISE	03 CONSEIL	04 NÉGOCIATION
Vous permettre de mieux connaître vos droits et moyens d'action	Vous éclairer sur la situation économique, financière, sociale et environnementale de votre entreprise	Vous permettre de mieux utiliser vos prérogatives selon les caractéristiques de votre entreprise	Vous outiller pour permettre de construire de meilleurs accords

Prometéa est l'organisme de formation qui regroupe les activités de formation des cabinets ATLANTES et SECAFI. Par cette réunion de nos expertises, nous avons l'ambition d'offrir à nos clients représentants des salariés toute la palette des formations nécessaires à l'exercice de leurs mandats comme :

- Rôle et fonctionnement du CSE
- Prévention des atteintes à la santé qui font l'objet d'une règlementation spécifique
- Analyse économique
- Implication des instances dans la RSE
- Situations de contentieux...

Cette réunion d'experts vous donnera accès aux meilleurs formateurs sur chacun des sujets, à des contenus rénovés et dynamiques grâce à une plateforme interactive d'accès aux supports de formation. Notre ambition est de vous proposer les programmes de montée en compétences les plus utiles à l'exercice de vos mandats.

AVEC NOS EXPERTS ET FORMATEURS, VOUS BÉNÉFICIEREZ DE :

40	≈300	15	8	2 500
ANS D'EXPÉRIENCE	EXPERTS PLURIDISCIPLINAIRES	SPÉCIALITÉS SECTORIELLES	IMPLANTATIONS RÉGIONALES	MISSIONS RÉALISÉES PAR AN

Pierre MARCO ● 06 79 66 08 72 ● contact@secafi.com ● www.secafi.com